Secrétariat d'État du Canada
Department of the Secretary of State of Canada

Bureau des traductions
Translation Bureau

VADE-MECUM LINGUISTIQUE

Direction générale de la terminologie et des services linguistiques

Terminology and Linguistic Services Branch

Canada

89-00213/

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

N° de cat. S53-13/1987F

ISBN 0-660-92188-X

Secrétariat d'État du Canada
Bureau des traductions

V A D E - M E C U M

L I N G U I S T I Q U E

Direction générale de la terminologie
et des services linguistiques

Direction des services
linguistiques

Division des recherches et
conseils linguistiques

Édition revue et corrigée 1987

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-propos	i
Introduction	iii
Partie I : Grandes lignes d'une bonne rédaction	1
Partie II : Problèmes et solutions	41
Partie III : Ouvrages utiles	141
Index des notions traitées	157

Avant-propos

Le Vade-mecum linguistique est destiné à épauler tous ceux qui "jouent" de la langue française et entendent s'exprimer avec clarté, précision et qualité.

Son mérite tient essentiellement à ce qu'il aide l'utilisateur à solutionner, en un court laps de temps, des difficultés courantes et concrètes qui sont régies par des normes implacables et qui ne peuvent être toujours résolues par la logique ou le jugement, mais grâce à la référence, à la consultation et à l'expérience.

Judicieusement conçu, minutieusement pensé et patiemment établi, l'ouvrage éclaire des faits de langue spécifiques qui font souvent problèmes et permet de les élucider rapidement dans le cadre de l'"agir" linguistique qui constitue le quotidien du traducteur. Le découpage correspond à la logique profonde de la langue, à ses règles et à ses usages.

Le Vade-mecum linguistique contribue aussi à déjouer nombre de pièges insoupçonnés que recèle la communication écrite et aide à effacer des plis qui, souvent, marquent les habitudes au point de les transformer en hésitations ou encore en certitudes erronées.

Par ses mises au point et ses rappels pertinents, l'ouvrage représente également, dans ses différentes composantes, un excellent instrument d'autoperfectionnement. Il englobe (parties II et III), en les élargissant et en les enrichissant considérablement, les données contenues dans les numéros de Communication intitulés Opérations "Rafraîchissement" et "Autodocumentation", en date des 25 novembre et 31 décembre 1981 respectivement, auxquels il se substitue avantageusement.

* * *

Par sa portée et sa teneur, le Vade-mecum linguistique s'insère dans le cadre de la production de documents didactiques

que la Direction des services linguistiques s'est fixée et dont elle a entrepris la réalisation progressive, compte tenu de la disponibilité de ses modestes ressources humaines.

Avec le Guide du rédacteur, les Repères - T/R et le Vade-mecum linguistique, qui seront rejoints dans un proche avenir par le Guide du réviseur, un "correctif des erreurs et lacunes" et ultérieurement par d'autres ouvrages dont la réalisation est envisagée, le traducteur-rédacteur disposera d'une "boîte à outils" fonctionnelle -- dans la double acception linguistique et courante du terme.

* * *

Le maître d'oeuvre du Vade-mecum linguistique, Mme Huguette Guay, déploie à la tête de la Division des recherches et conseils linguistiques un effort constant pour aider ses collègues du Bureau et de l'extérieur à résoudre les petites et les grandes difficultés qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leur travail. La publication a bénéficié du concours de plusieurs membres de la DSL, en particulier Mmes Suzanne de Repentigny, Line Gingras, Martine Avoine-Lacaille et Ginette Lévesque-Houle. Mme Andrée Grenier, de la Direction de la documentation, a établi la majeure partie de la liste des ouvrages utiles.

L'ouvrage que nous sommes heureux de présenter aujourd'hui constituera à coup sûr un précieux aide-mémoire pour tous nos collègues.

Fikri Méléka

Division de la formation
et du perfectionnement

INTRODUCTION

De conception modeste, le Vade-mecum linguistique n'a pas la prétention de se comparer aux excellents traités de grammaire et de stylistique que l'on trouve sur le marché. Son seul objet est d'apporter quelque précision aux règles énoncées dans les ouvrages de langue et de jeter un peu de lumière sur un certain nombre de subtilités, parfois insuffisamment explicitées ou difficiles à repérer dans les ouvrages courants.

Constitué de trois grands chapitres, le Vade-mecum n'est pas non plus un guide linguistique au sens où on l'entend généralement : il ne contient pas toutes les rubriques que l'on s'attendrait à trouver dans une publication du genre. Il s'adresse au lecteur qui possède déjà une bonne connaissance des structures du français, à celui qui a seulement besoin d'un complément d'information pour bien comprendre certains mécanismes grammaticaux ou pour vérifier l'application d'une règle en particulier.

Intitulée Grandes lignes d'une bonne rédaction, la partie I traite succinctement des grands principes d'écriture. Elle porte principalement sur les difficultés que rencontrent traducteurs, rédacteurs et réviseurs dans leur travail quotidien. Après quelques lignes sur les qualités essentielles d'une composition réussie, nous nous attardons plus longuement, et pour cause, sur le respect des règles de grammaire et de style, notamment sur la construction nominale et la construction verbale, ainsi que sur les servitudes sous-jacentes. Les explications sont simples, brèves et illustrées d'exemples empruntés à des sources variées.

La rubrique Concordance des temps s'accompagne d'un tableau, facile à consulter. En revanche, nous n'avons fait qu'effleurer la question de l'emploi des prépositions, le sujet étant si vaste qu'il pourrait faire l'objet d'un volume complet. Toutefois, le lecteur trouvera à la partie II une liste des principaux ouvrages de référence en la matière. Le premier chapitre se termine par quelques mots sur l'importance de la lecture.

Comme son nom l'implique, la partie II, Problèmes et solutions, réunit un certain nombre de difficultés langagières et de dénominations linguistiques normalisées que l'ouvrier de la langue sait bien reconnaître, mais qu'il ne peut pas toujours, à son grand regret, désigner par leur nom propre. Le choix des notions s'est porté sur les menus traquenards qui nous ont paru les plus difficiles à découvrir, parce qu'ils sont souvent mal définis dans les grammaires traditionnelles.

Chaque notion est décrite au moyen d'une courte définition étayée d'exemples probants. Les bribes d'information fournies mettent le lecteur sur la piste des renseignements qu'il pourra puiser dans les ouvrages de référence cités à la fin de chaque rubrique. L'indication des pages ou des paragraphes accélérera ses recherches. Les auteurs les mieux connus, notamment Le Bidois, Duprê, Grevisse, Hanse, Thomas, ont été retenus prioritairement. Les volumes moins courants, dont la valeur linguistique n'en demeure pas moindre pour autant, sont également mentionnés; ils peuvent être consultés dans les différents modules documentaires du Bureau des traductions, y compris la bibliothèque de la Direction des services linguistiques. Les ouvrages qui nous ont servi d'appui sont réunis en une bibliographie sommaire, à la fin de la partie II : seuls y figurent les codes de source, les titres et les noms des auteurs.

Pour répondre à une demande souvent répétée, nous avons inclus à la partie III, Ouvrages utiles, une liste des volumes jugés particulièrement intéressants. Chaque titre est suivi d'un bref compte rendu qui guidera le lecteur dans son choix d'ouvrages. Ont été exclus volontairement les dictionnaires alphabétiques et analogiques et les dictionnaires d'anglicismes, que l'usager connaît bien. Le Répertoire des ouvrages consultés pour l'établissement des Repères - T/R, diffusé en juillet dernier, pourra compléter les renseignements fournis dans cette partie.

La publication se termine par un index aux recoupements nombreux, conçu dans le dessein d'éviter les recherches vaines ou les démarches inutiles. Par exemple, le lecteur trouvera sous Rupture de construction, Rupture de la chaîne syntaxique, Chaîne syntaxique, Lien syntaxique et Zeugme des renvois au terme vedette **Anacoluthe**. Toutefois, pour éviter de surcharger indûment le texte, nous n'avons pas fait les recoupements dans le corps même de la partie II.

Nous espérons que notre souci d'efficacité sera sensible au lecteur. Puissions-nous avoir atteint le double objectif que nous nous étions fixé au départ, soit aider l'usager à résoudre les problèmes qui parfois l'arrêtent et lui offrir un instrument de travail qu'il pourra personnaliser par des annotations complémentaires.

Huguette Guay

Division des recherches et
conseils linguistiques

PARTIE I

GRANDES LIGNES D'UNE BONNE RÉDACTION

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

	Pages
Conditions d'une bonne rédaction	5
Clarté de l'énoncé	5
Concision	7
Naturel	8
Harmonie	9
Respect des règles de grammaire et de style	13
- Construction nominale	13
- Construction verbale	15
- Propositions infinitives et participales	16
- Propositions attributives	16
- Coordination	17
- Voix active et voix passive	19
- Place de l'adjectif	19
- Place de l'adverbe	22
- Concordance des temps	23
- Tableau de la concordance des temps	26
- Modes verbaux	33
- Prépositions	34
Correction de la graphie	35
Conclusion	35
Lecture	36
Sources	38

GRANDES LIGNES D'UNE BONNE RÉDACTION

La qualité de la rédaction est étroitement liée au respect de certains principes fondamentaux de la communication écrite, c'est-à-dire à la capacité qu'a un auteur* d'exprimer sa pensée de façon claire et précise, sans ambages ni fioritures, dans un style à la fois simple, spontané, élégant. On peut résumer à six les conditions d'une bonne rédaction :

1° Clarté de l'énoncé

2° Concision

3° Naturel

4° Harmonie

5° Respect des règles de grammaire et de style

6° Correction de la graphie

1° CLARTÉ DE L'ÉNONCÉ

Que son objet soit d'informer ou de divertir, le texte doit refléter le cheminement logique d'une idée ou d'un message, présentés dans l'ordre chronologique des événements et formulés sans équivoque, de façon à ne prêter à aucune interprétation erronée.

Les phrases sont donc soigneusement structurées, c'est-à-dire que tous les éléments du discours - substantif, adjectif, verbe, pronom, etc. - y trouvent leurs places respectives. Les pronoms,

---

* Auteur s'entend ici de tout rédacteur, quel qu'il soit.

par exemple, sont adroitement placés, de sorte qu'ils peuvent être immédiatement rattachés aux noms qu'ils représentent; les adjectifs et les adverbes, pour leur part, voisinent dans la mesure du possible avec les termes qu'ils qualifient ou modifient, de façon qu'une seule interprétation puisse se dégager de l'énoncé. Ainsi sont bannies les formulations du genre :

- J'ai acheté un meuble chez un antiquaire qui dégageait une odeur de moisi.

- Départ du Premier ministre retardé (manchette de journal).

Le lecteur aura tout de suite noté qu'il suffit, dans la première phrase, de renvoyer le complément direct (un meuble) après le complément circonstanciel (chez un antiquaire) pour fournir un appui grammatical au relatif qui, évitant ainsi la construction vicieuse appelée janotisme, et dans le second cas, d'avoir recours à la construction verbale pour supprimer le quiproquo (Le départ du Premier ministre est retardé).

La clarté du style tient également à la simplicité de la rédaction. Le texte ne doit pas être encombré de formules de remplissage et de lieux communs qui embrouillent le lecteur en nuisant à l'intelligence du message; les linguistes ne voient dans cette façon de faire que pédanterie et fausse élégance. Entrent dans ces catégories tous les clichés périphrastiques, telles les locutions dans le cadre de, au niveau de, à l'heure de, sous le signe de et, notamment, le tour suivant :

- La question qui se pose est celle de savoir...

On dira avec plus de brièveté et d'élégance :

- Il importe de savoir, on se demande si...

Le choix des mots est particulièrement important. Considérés comme l'indice d'un vocabulaire indigent, les termes passe-partout, soit les verbes avoir, être, dire, faire, mettre, voir, etc., le tour il y a, qui relève du langage familier, et le mot chose, que E. Legrand (La Stylistique française) estime être le plus banal de la langue française, font place à des équivalents dont on a soigneusement vérifié le sens dans les dictionnaires de synonymes.

La ponctuation est précise, chaque signe ayant sa fonction propre. Certains écrivains se sont montrés très libéraux à ce chapitre; d'autres ont fait preuve de parcimonie. Or, la ponctuation a généralement un fondement logique. Son rôle étant de traduire les inflexions de la voix et les pauses qu'un locuteur ferait normalement dans un énoncé verbal, il faut éviter de produire une impression d'essoufflement en recourant aux extrêmes. Par ailleurs, on sait que la phrase se charge de plus ou moins d'affectivité et d'expressivité selon qu'elle est plus ou moins ponctuée; une virgule manquante ou employée à tort peut modifier entièrement le sens de l'énoncé. Voici un exemple :

- Le vieillard n'est pas mort comme on l'a dit (il est effectivement mort, mais d'une cause autre que celle qui a été citée).

- Le vieillard n'est pas mort, comme on l'a dit (il est bel et bien vivant).

Si, dans certains cas, la ponctuation est une servitude, dans d'autres cas, c'est-à-dire lorsque son objet est de permettre au lecteur de faire une pause, elle est facultative. Toutefois, on évitera de rompre la chaîne syntaxique en séparant le sujet de son verbe ou le verbe de son complément direct. Toute complétive insérée entre ces éléments du discours doit pouvoir être supprimée avec son cadre, c'est-à-dire avec la virgule qui la précède et celle qui la suit (appelées virgules d'encadrement), de sorte que sujet et verbe se retrouvent unis, sans signe de ponctuation. Ainsi, la phrase suivante pourra être rédigée sans pause ou ponctuée de deux virgules. Ce serait une faute de couper l'énoncé par une seule virgule.

- Cette méthode pédagogique(,) axée sur la productivité(,) ne manquera pas d'intéresser les directeurs.

2° CONCISION

La concision peut se définir comme l'art de s'exprimer en n'employant que les mots nécessaires. L'auteur doit savoir enserrer sa pensée dans des formules brèves, en évitant de traîner des imprécisions dans un style flottant et verbeux. Il doit donc s'abstenir de meubler son texte de mots inutiles et de s'égarer

dans des détails superflus qui aboutissent à des digressions. On retiendra à ce propos les paroles de Mallarmé qui, s'excusant de la longueur d'un article, écrivait : "Je n'ai pas eu le temps de faire court", et les conseils de Boileau qui disait ceci : "Ajoutez quelquefois et souvent effacez", et encore "Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois".

M. Courault, pour sa part, dans son Manuel pratique de l'art d'écrire, déclare que "C'est rarement par des additions qu'un auteur corrige sa phrase". On s'attachera donc à élaguer ses textes en biffant impitoyablement tout ce qui n'ajoute rien à l'expression de la pensée. Par exemple, les phrases

- Il circule une rumeur selon laquelle vous auriez décidé de poser votre candidature.

- Compte tenu des fonctions qu'il assume en tant que directeur de notre société, il s'intéresse à l'expansion de nos services.

pourront être abrégées ainsi :

- Le bruit court que vous seriez candidat.

- À titre de directeur de notre société, il...

3° NATUREL

Le naturel s'oppose au style déclamatoire et fleuri, c'est-à-dire à la formulation ornée à l'excès d'images et de figures qui masquent la pensée. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la simplicité n'est pas une solution de facilité; elle est, dit-on, de toutes les qualités du style, celle qui requiert le plus d'attention et d'effort. L'auteur soucieux de s'exprimer avec naturel et simplicité évite les alliances étranges de mots, les formules pseudo-savantes et les bizarreries qui donnent à l'énoncé une allure affectée et ampoulée. Il sait au besoin remplacer les groupements de mots usés (ou clichés) par des rapprochements nouveaux, en veillant à ne pas sombrer dans l'artifice et l'insolite. Débarrassée de tout ornement excessif, sa rédaction

respire la simplicité et le naturel. "Si j'osais, disait Voltaire à ce chapitre, vous donner un conseil, ce serait de songer à être simple; à ourdir* votre ouvrage d'une manière bien naturelle, bien claire, qui ne coûte aucune peine à l'esprit du lecteur."

Exemple :

- Ah! douce est l'herbe du Sahel; et tes fleurs d'oranger! et tes ombres! suaves les odeurs de tes jardins... Blidah! Blidah! petite rose!... Je t'ai vue tiède et parfumée, pleine de feuilles et de roses. (A. Gide.)

Nul n'est besoin de dire que la langue de l'administration ne saurait s'orner d'autant d'images. Elle doit demeurer simple, libérée de comparaisons excessives, de chevilles artificielles, ainsi que de périphrases et d'euphémismes inutiles. Elle exige certes une certaine tenue qu'elle ne doit toutefois pas acquérir au détriment du naturel et de la simplicité.

4° HARMONIE

L'harmonie reflète le rythme musical de la phrase, lequel découle du choix et de l'arrangement des mots à l'intérieur des propositions. En règle générale, les subordonnées et les membres de phrase sont disposés suivant leur longueur, c'est-à-dire que les plus courts précèdent; cette façon d'agencer par masses croissantes, laquelle se définit comme la cadence majeure, assure à la phrase son équilibre.

Exemples :

- Il est trop tôt, nous a dit le Ministre, pour prévoir ce que sera cette année la production des céréales, les premières estimations officielles ne devant être fournies qu'au début de l'hiver.

---

* Sens large : tisser.

- Le responsable peut obtenir une aide financière auprès de la Direction du multiculturalisme, par l'intermédiaire du Programme de développement social et culturel des autochtones.

Procédé inverse, la cadence mineure, ou disposition des éléments d'une période dans l'ordre décroissant, correspond à une recherche stylistique; très souvent, elle constitue une mise en relief et ressortit à la langue littéraire. [On se gardera bien d'abuser de ce genre de construction dans la langue administrative.]

Exemple :

- Et voilà l'histoire de saint Julien l'Hospitalier, telle à peu près qu'on la trouve, sur un vitrail d'église, dans mon pays. (Flaubert.)

L'harmonie du style prescrit également d'éviter tout ce qui entache l'euphonie de la phrase, par exemple :

a) Les hiatus trop durs :

- J'ai eu une vie inutile.

b) Les allitérations, ou le retour des mêmes sons au début de syllabes ou de mots, et les consonances en écho, ou la répétition à peu de distance des mêmes sons :

- Il allait allégrement le long du canal latéral.

- Nous apprenons seulement maintenant comment le gouvernement a volontairement...

c) La répétition à de brefs intervalles du même terme ou d'un mot de même racine (appelé mot congénère) :

- Je me défends contre les attaques lancées contre moi.

- Il est très important de porter à l'attention des directeurs que les rapports mensuels ne nous parviennent pas dans les délais fixés.

La phrase pourrait être reformulée ainsi :

- Nous devons informer les directeurs que les rapports mensuels ne nous parviennent pas...

d) L'emploi fréquent et abusif des pronoms relatifs (qui, que, quoi) et des conjonctions subordonnantes (quand, lorsque, bien que, quoique, parce que, etc.) :

- Le Comité prépare un document qui sera remis à toutes les personnes qui ont exprimé le désir que leur nom soit inscrit sur la liste de distribution.

- Parce que vous êtes présent parmi nous, j'en profite pour régler cette affaire.

La construction d'une relative dans la dépendance d'une autre relative n'est pas très élégante (premier exemple). Les deux phrases pourraient se lire comme ceci :

- Le Comité prépare un document qui sera remis à toutes les personnes inscrites sur la liste de distribution.

- Je profite de votre présence (parmi nous) pour régler cette affaire.

e) L'emploi excessif des participes présents, à cause de leur terminaison nasale, et de la voix passive, moins naturelle et moins idiomatique que la voix active.

Si l'on excepte toutes les considérations d'ordre grammatical, on note que deux tendances commandent la construction rythmique de la phrase, soit la tendance intellectuelle et la tendance affective.

La première vise une présentation logique adaptée sur l'entendement et implique l'ordre progressif des éléments : sujet + verbe + complément direct + complément indirect (ces derniers étant placés par masses croissantes). Le déterminé précède généralement le déterminant. La seconde, fondée sur la recherche de l'expressivité, amène souvent la permutation et l'inversion des divers éléments du discours.

Les deux constructions produisent des effets stylistiques précis; elles sont, du point de vue de la langue, également bonnes, mais elles visent des objectifs et des destinataires distincts. Les formulations qui suivent traduisent des intentions stylistiques différentes, les premières marquant la tendance intellectuelle de la langue et les secondes, la tendance affective :

- Il ne fallait pas y songer.
  Il n'y fallait pas songer.

- Je n'ai rien perdu de ce que tu m'as donné.
  Je n'ai de ce que tu m'as donné rien perdu.

- Elle avait un sentiment très vif de la réalité.
  Elle avait de la réalité un sentiment très vif.

On voit qu'il suffit souvent d'intervertir l'ordre des mots pour mettre en relief certains éléments de l'énoncé.

Pour clore ce propos, nous ajouterons que la phrase harmonieuse présente une alternance de mots pauvres, c'est-à-dire d'outils grammaticaux (articles, pronoms, prépositions, conjonctions, etc.), et de mots riches, appelés aussi mots vedettes ou mots de valeur. La surabondance de mots vedettes confère à la phrase une densité qui peut être fatigante pour le lecteur, puisqu'elle exige de lui une réelle tension d'esprit par suite d'un effort considérable de concentration. "Si le style est trop serré, disait Jules Renard, le lecteur suffoque."

Par ailleurs, la phrase ne doit pas être encombrée d'une multitude de charnières qui interrompent le débit. Exemple :

- Pour être admis, l'immigrant doit obtenir l'approbation de sa province de résidence, tandis que son conjoint, non, ce qui est conforme à l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de la réunion des familles qui constitue un des objectifs de la nouvelle loi.

5° RESPECT DES RÈGLES DE GRAMMAIRE ET DE STYLE*

Il ne sera pas question ici des règles élémentaires de la grammaire, que tous connaissent et appliquent correctement. Nous traiterons plutôt de la phrase en tant qu'entité grammaticale et stylistique.

Deux constructions sont possibles : la construction nominale et la construction verbale.

A. Construction nominale

La construction nominale et la construction verbale ne sont pas en concurrence; elles correspondent plutôt à des façons distinctes de percevoir les événements.

Ayant comme appui des substantifs, la structure nominale n'a pas toute la souplesse du système verbal; toutefois, en donnant une vision statique des faits, elle dispense l'auteur de situer dans un cadre temporel les actions qu'il préfère ne pas articuler autour d'un verbe. Mais une grande vigilance s'impose dans ce type de rédaction, car la construction nominale entraîne presque inévitablement des cascades de génitifs. Il arrive qu'elle laisse une impression de désarticulation, puisque la phrase n'est pas organisée autour d'un verbe.

Exemple :

- Le romancier donne une des images les plus réussies de son monde personnel, où le clair-obscur du romantisme allemand, l'absolu de l'amour enveloppé des charmes de la musique et cerné des ombres de la mort, composent un conte merveilleux.

---

* La présente rubrique est plus longue que les précédentes, car elle contient l'énoncé non seulement des règles de style qui régissent la construction élégante d'une phrase, mais également des servitudes syntaxiques.

Par ailleurs, il arrive que le français ne dispose pas du substantif correspondant au verbe qu'on veut remplacer ou que le nom déverbatif (appelé aussi nom verbal) n'ait pas toutes les acceptions du verbe dont il dérive; il y a donc danger de tomber dans l'impropriété ou le barbarisme si l'on écrit intuitivement, sans consulter les dictionnaires.

Ainsi, on dira correctement "réprimer une émeute" et "réprimer un sourire", mais on ne saurait employer le substantif "répression" dans le second exemple.

Dans certains cas, le style substantif - autre nom de la construction nominale - permet d'alléger la phrase. Ainsi, on dira plus élégamment

- Nous avons attendu longtemps le retour de Pierre

que

- Nous avons attendu longtemps que Pierre revienne.

Les journalistes, pour leur part, ont souvent recours à cette construction dans leurs intitulés.

- Mort tragique d'un enfant dans un incendie au centre-ville.

Enfin, comme elle est plus expressive, la construction nominale convient bien aux ordres et aux défenses, qu'elle énonce avec plus de fermeté. Comparons :

- Défense d'entrer

et

- Il est défendu d'entrer.

Nous voyons que, dans le premier exemple, l'interdiction est marquée avec plus de force, plus de rigueur, et qu'elle exclut toute réplique.

Il convient de rappeler également que la structure nominale, ou substantive, ne va pas sans quelque obscurité et quelque lourdeur. Aussi faut-il se garder d'en abuser.

B. Construction verbale

De loin la plus fréquente, la structure verbale paraît plus naturelle et plus idiomatique que la formulation nominale. En effet, elle correspond davantage au génie du français, qui tend vers l'ordre logique : le déterminant suit généralement le déterminé. La phrase est structurée selon la séquence progressive : elle est énoncée à partir d'un sujet introduisant un verbe, lui-même régissant un complément direct, un complément indirect et, le cas échéant, un complément circonstanciel. Le verbe cimente le groupe logique constitué par le sujet agissant, l'action, l'objet, l'attribution et les circonstances de l'action. Toute permutation des éléments de la phrase produit, dans un régime verbal, une variation stylistique. Il convient toutefois de mentionner que le complément circonstanciel, qu'il revête la forme d'une construction nominale, d'un adverbe ou d'une proposition subordonnée, jouit d'une grande autonomie. C'est souvent l'élément qui permet d'assurer l'équilibre de la phrase. S'il peut certes être renvoyé en fin de période, on le place de préférence au début de l'énoncé, pour évoquer immédiatement le cadre spatial ou temporel dans lequel se déroule l'action. Cette façon de faire ne constitue cependant pas une mise en relief. Exemples :

- Lorsque vous rentrerez de Paris, je vous inviterai à la maison.

- En raison de la restriction des dépenses, les cours de langues autochtones ne figurent plus aux programmes scolaires.

Toutefois, les circonstancielles introduites par "que" et les propositions consécutives ne peuvent en aucun cas précéder la principale. Exemples :

- À peine était-il parti qu'il s'aperçut de son erreur.

- Il n'est pas venu au bureau, de sorte que je n'ai pu lui remettre les documents nécessaires.

Propositions infinitives et participiales

L'emploi des propositions infinitives et participiales, c'est-à-dire ayant pour verbe un infinitif, un participe présent ou un participe passé, est particulièrement délicat. Un enchaînement syntaxique devant s'établir entre une subordonnée de ce genre et la principale, le bon usage exige que le sujet implicite de la subordonnée soit le même que celui de la principale. Toute dérogation à cette règle entraîne une anacoluthe. Voici quelques exemples :

- Pour avoir mon avis, j'ai reçu la copie manuscrite de son étude.

- Espérant recevoir de vos nouvelles, veuillez agréer l'expression...

- Mort subitement, son fils Pierre le remplace à la direction de l'entreprise.

Ces trois phrases contiennent une anacoluthe parce que le sujet implicite de l'infinitive ou des participiales diffère de celui de la principale. Une correction s'impose :

- Pour avoir mon avis, il m'a envoyé la copie...

- Espérant recevoir de vos nouvelles, je vous prie d'agréer...

- Pierre remplace à la direction de l'entreprise son père, M. XXX, mort subitement... (Dans une phrase du genre, il y a lieu de remanier et d'étoffer.)

Propositions attributives

Les propositions attributives, c'est-à-dire fondées sur un attribut, doivent avoir pour appui le nom sujet qui figure dans la principale; cet appui ne doit pas être seulement suggéré par un

adjectif possessif ou se rapporter au complément déterminatif de ce substantif. Exemples :

- Heureux d'avoir terminé avec succès ses études universitaires, ses vacances étaient bien méritées.

- Assis à mes côtés, le regard de Pierre scrutait l'horizon.

Ces phrases sont inacceptables; elles doivent être remaniées :

- Heureux d'avoir terminé avec succès ses études universitaires, Robert profitait de vacances bien méritées (ou toute autre formulation qui ferait intervenir le sujet réel).

- Assis à mes côtés, Pierre scrutait (interrogeait) l'horizon. (L'idée qu'il le faisait "du regard" est implicite.)

Coordination

Le français est particulièrement exigeant sur le plan de la coordination. S'il n'est pas nécessaire que les éléments unis par un outil de coordination (et, ou, donc, or, ni, mais, aussi, etc.) soient de même nature, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la même espèce grammaticale (adjectifs/substantifs/verbes/etc.), ils doivent au moins exercer une fonction identique dans la phrase et présenter une homogénéité sémantique. Il s'ensuit qu'on peut très bien associer un adjectif et une expression nominale à valeur d'épithète, car les deux éléments ont alors valeur de déterminants.

- La maison était pauvre et d'une nudité sans pareille.

On ne peut toutefois coordonner à une idée générale une idée particulière qu'elle inclut. Aussi ne dira-t-on pas :

- Des jus de fruits et d'oranges seront servis à tous les coureurs qui participeront au marathon.

Le bon usage interdit également de coordonner un terme déterminant et un terme caractérisant, comme dans l'exemple qui suit :

- L'activité aérienne et croissante de l'aéroport a frappé les visiteurs.

Par ailleurs, les grammairiens s'opposent, dans la langue moderne, à la coordination d'un nom abstrait et d'un terme concret, qu'ils considèrent comme insolite. Toutefois, dans la langue littéraire, cette façon de faire peut se justifier, car elle crée des effets de style riches en poésie.

- Cet homme marchait pur, loin des sentiers obliques,
  Vêtu de probité candide et de lin blanc. (V. Hugo.)

Dans le langage courant, on évitera ce genre de coordination.

Exemple :

- Ces tableaux ne contiennent pas l'abstraction et les références à l'expressionnisme des peintures des années 30.

On pourrait corriger ainsi :

- Ces tableaux ne reflètent pas l'abstraction et l'expressionnisme des peintures des années 30.

La langue soignée exclut toute incohérence et ambiguïté dans la coordination; le lecteur doit pouvoir relier immédiatement les termes mis en présence sans avoir à effectuer une analyse détaillée de la phrase.

Exemple :

- Depuis, il était resté là ou alentour, à regarder les prés tondus, les arbres déjà roux d'automne, les moutons du ciel, la terre alourdie par les pluies de la semaine et qui prenait une belle teinte plus chaude à l'endroit des premiers labours. (M. Aymé.)

Voix active et voix passive

Les grammairiens distinguent deux voix en français : la voix active, qui peint l'événement en énonçant un sujet agissant, et la voix passive, qui décrit l'action en fonction d'un résultat (action subie). La première considère le procès (l'événement) à partir de son origine (l'agent) et la seconde, à partir de son point d'arrivée (l'objet).

Le français recourt plus spontanément à la forme active qu'à la forme passive, en raison de sa tendance à faire intervenir un sujet pensant dans la représentation des événements et de leur cadre. Quoique grammaticalement correcte, la voix passive est moins fréquente, car elle dirige l'attention sur le sujet psychologique, qui occupe alors la place d'honneur; l'agent est de ce fait réduit au rôle plus modeste de complément, et les autres détails ne figurent qu'à titre d'explications complémentaires. Exemple :

- L'énorme chêne qui croissait au fond du jardin a été frappé par la foudre.

- La foudre a frappé l'énorme chêne qui croissait...

L'emploi de l'une ou l'autre voix permet d'exprimer des nuances et des aspects très différents. Il revient à l'auteur de déterminer quel élément de la phrase il désire mettre en valeur.

Place de l'adjectif

L'adjectif est un des éléments mobiles de la phrase; il exprime généralement une nuance différente selon qu'il précède ou suit le substantif qu'il accompagne.

Comme le français préfère procéder du déterminé au déterminant, l'adjectif vient d'ordinaire en second. C'est ainsi que sont postposées les épithètes propres à caractériser un objet ou à le distinguer d'un autre, les adjectifs qui désignent une

catégorie ou une espèce, une qualité physique (couleur, forme géométrique, dimension, âge, etc.), la nationalité, les catégories scientifiques et techniques, et ceux qui peuvent s'employer substantivement pour désigner des personnes. Exemples :

- L'armée navale

- La robe rouge

- La table rectangulaire

- Les citoyens britanniques

- Une usine électrique

- Un enfant malade.

En règle générale, la langue répugne à placer un nom monosyllabique devant un adjectif également monosyllabique, à l'exception de beau, grand et autres épithètes semblables. Par contre, pour des raisons d'euphonie, elle antépose souvent les adjectifs courts qui accompagnent des substantifs polysyllabiques.

- Une jolie maisonnette

- Une grosse explosion.

Toutefois, la dimension des épithètes n'entre pas toujours en ligne de compte, puisqu'on dit correctement :

- Une belle fille

- Une fille laide.

J. Marouzeau, auteur de Précis de stylistique française, explique comment les deux adjectifs à consonance monosyllabique sont l'un antéposé et l'autre postposé. Selon lui, la variante se justifie ainsi : "Beau est antéposé parce qu'il exprime une qualité souvent énoncée et qui n'appelle pas de réflexion; laid est postposé parce qu'il énonce la particularité envisagée comme caractéristique dans un cas donné. Le qualificatif postposé prend de ce fait valeur d'attributif et peut paraître ainsi mis en relief."

Il convient de noter que certains adjectifs prennent, en antéposition, un sens figuré qui diffère totalement de leur sens propre. Les ouvrages de langue donnent généralement la nuance entre les deux emplois. Exemples :

- Un simple soldat
  Un soldat simple

- Un grand homme
  Un homme grand

- Une ancienne maison
  Une maison ancienne

- Différents articles
  Des articles différents.

Entrent également dans cette catégorie les adjectifs suivants : triste, noble, bon, brave, pauvre, doux, méchant, plat, faible, maigre, dernier, galant, seul, unique, propre, divers, certain et peut-être quelques autres.

Par ailleurs, une épithète longue précède difficilement un nom court; les participes, passés ou présents, et les adjectifs verbaux suivent généralement le substantif, et les qualificatifs qui s'accompagnent d'un complément ou d'un adverbe se placent le plus souvent après le nom. Exemples :

- Un problème difficile à résoudre

- Une femme merveilleusement belle.

Enfin, l'adjectif qui exprime une valeur, une appréciation, une qualité inhérente, précède le substantif. Ainsi placé, le qualificatif perd un peu de son autonomie pour faire corps avec le nom qu'il accompagne. Exemples :

- Une mauvaise santé

- Une fausse joie

- Un grand honneur.

On se rappellera que dans bien des cas l'antéposition ou la postposition du déterminant répondent à des variations stylistiques : la place de l'adjectif est souvent dictée par le rythme du groupe qu'il forme avec le nom. La langue courante tend à postposer les adjectifs de plus de deux syllabes, et la langue littéraire a un goût marqué pour l'antéposition.

Place de l'adverbe

L'adverbe se construit différemment selon sa nature et sa fonction. En règle générale, lorsqu'il modifie un adjectif, un participe ou un autre adverbe, il le précède immédiatement. Exemples :

- Le légume est suffisamment/assez cuit, il est très cuit.

- Elle chante admirablement bien.

- Une femme encore jeune (ou jeune encore).

- Un problème enfin résolu.

- Un résultat encore jamais atteint.

Les adverbes de manière, de temps et de lieu, tout en jouissant d'une certaine autonomie, se placent dans la plupart des cas après le verbe, et aussi près de lui que possible; si le verbe est à un temps composé, l'adverbe de temps ou de manière s'intercale souvent entre l'auxiliaire et le participe. Exemples :

- Il arrive toujours inopinément.

- Il ouvrit lentement les yeux.

- Si vous refusez de me recevoir, je m'adresserai ailleurs.

- Parfois, à l'horizon, une forme vague apparaît.

- Il a toujours aimé marcher pieds nus.

Cependant, les adverbes de temps aujourd'hui, hier et demain viennent en général à la suite du participe; c'est également le cas des monosyllabiques, à l'exception des adverbes de quantité et de manière (notamment bien et mal). Exemples :

- Je suis resté là à l'attendre pendant deux heures.

- Il a fini hier le travail demandé.

- Pierre est arrivé tard.

- Il a trop mangé.

- Il s'y est mal pris.

- Vous avez bien dormi?

Les adverbes de quantité suivent immédiatement le verbe conjugué à un temps simple. Lorsque ce verbe est à un temps composé, ils s'intercalent en général entre l'auxiliaire et le participe passé. Exemples :

- Vous promettez beaucoup et donnez davantage. (Corneille).

- Il a beaucoup voyagé durant ses vacances d'été.

- Il a voyagé beaucoup durant ses vacances d'été (postposé, l'adverbe paraît plus fort, car l'attention se concentre sur lui).

Enfin, certains adverbes équivalant à une proposition appréciative se placent, soit en tête de la phrase, soit à la fin. Exemples :

- Heureusemement, l'incendie a pu être maîtrisé (heureusement : il est heureux que).

- Naturellement, il est encore en retard (naturellement : comme il fallait s'y attendre).

- Il est encore en retard, naturellement (dans ce dernier cas, l'adverbe se détache grâce à une forte pause et à une rupture de la ligne mélodique).

Concordance des temps

La concordance (appelée aussi correspondance) des temps peut se définir comme ce procédé syntaxique qui règle l'emploi du temps du verbe subordonné sur le temps du verbe principal, pour marquer l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité.

Après un verbe principal au présent ou au futur, on a toute liberté de faire correspondre le temps subordonné à la réalité qu'on veut exprimer. Exemple :

- Je sais que vous parlez, que vous parlerez, que vous avez parlé, que vous deviez parler, que vous allez parler, que vous alliez parler, que vous devriez parler, etc.

Si le verbe principal est au passé, la complétive qui doit être à l'indicatif passe du présent à l'imparfait, du futur au conditionnel, etc. Exemples :

- Je crois qu'il neige.

- J'ai cru qu'il neigeait.

- J'ai cru qu'il neigerait.

Pour insister sur le caractère permanent de l'idée exprimée, pour indiquer une vérité générale, non engagée dans la durée, on peut employer l'indicatif présent. Toutefois, l'emploi de l'imparfait, dit de concordance, n'est pas fautif. Exemple :

- Il a toujours affirmé que l'argent ne fait/faisait pas le bonheur.

L'usage a pour ainsi dire éliminé l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, qui ne subsistent que dans la langue très littéraire. Il n'entre pas dans l'objet du présent document d'étudier la question en profondeur. Pour connaître tous les détails relatifs à la concordance des temps, le lecteur voudra bien se reporter au tableau que nous avons emprunté à Jean Girodet (Dictionnaire du bon français, p. 862 à 864) et qui figure à la suite de cette rubrique.

Il convient d'ajouter ici que l'emploi du discours direct, du discours indirect et du discours indirect libre exige également une connaissance approfondie des règles de la correspondance des temps. Nos explications se limiteront toutefois à une définition et à quelques exemples.

Tandis que le discours (ou style) direct reproduit textuellement les paroles de quelqu'un, le discours (ou style) indirect les rapporte par le truchement d'un narrateur; quant au discours (ou style) indirect libre, il présente la forme du style indirect, mais garde le ton du style direct. Exemples :

- Il m'a dit : "Je ne peux vous accompagner..."
  "Je ne peux vous accompagner...", m'a-t-il dit. (Style direct)

- Il m'a dit qu'il ne pouvait m'accompagner...
  Il m'a dit ne pas pouvoir m'accompagner... (Style indirect)

- Il s'est engagé dans une longue explication : il ne pouvait m'accompagner, car il avait été malade... (Style indirect libre)

Le mot "explication" suggère l'idée d'un discours, et les deux points remplacent l'intervention d'un verbe (dire, par exemple) que la pensée attendrait normalement.

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES TEMPS				
Temps de la principale	Mode de la subordonnée	Situation dans le temps de l'action subordonnée par rapport à l'action principale	Temps auquel doit se mettre le verbe de la subordonnée	Exemples
Principale au présent de l'indicatif	Subordonnée à l'indicatif	Action subordonnée antérieure à l'action principale	Imparfait de l'indicatif ou Passé simple ou Passé composé ou Plus-que-parfait de l'indicatif	Je pense qu'il avait raison Je pense qu'il eut raison Je pense qu'il a eu raison Je pense qu'il avait eu raison
		Action subordonnée simultanée par rapport à l'action principale	Présent de l'indicatif	Je pense qu'il a raison
		Action subordonnée postérieure à l'action principale	Futur	Je pense qu'il aura raison

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES TEMPS				
Temps de la principale	Mode de la subordonnée	Situation dans le temps de l'action subordonnée par rapport à l'action principale	Temps auquel doit se mettre le verbe de la subordonnée	Exemples
Principale au présent de l'indicatif	Subordonnée au subjonctif	Action subordonnée <u>antérieure</u> à l'action principale	Passé du subjonctif ou Imparfait du subjonctif ou Plus-que-parfait du subjonctif	Je doute qu'il ait eu raison Je doute qu'il eût une bonne idée ce jour-là Je doute qu'il eût réussi sans l'aide des siens
		Action subordonnée <u>simultanée</u> par rapport à l'action principale	Présent du subjonctif	Je doute qu'il ait raison maintenant
		Action subordonnée <u>postérieure</u> à l'action principale	Présent du subjonctif	Je doute qu'il ait raison un jour

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES TEMPS

Temps de la principale	Mode de la subordonnée	Situation dans le temps de l'action subordonnée par rapport à l'action principale	Temps auquel doit se mettre le verbe de la subordonnée	Exemples
Principale au conditionnel présent		Action subordonnée <u>antérieure</u> à l'action principale	Plus-que-parfait du subjonctif	Je douterais qu'il eût eu raison d'agir ainsi si les circonstances avaient été différentes
		Action subordonnée <u>simultanée</u> par rapport à l'action principale	Imparfait du subjonctif	Je douterais qu'il eût raison d'agir ainsi si les circonstances étaient différentes
		Action subordonnée <u>postérieure</u> à l'action principale	Imparfait du subjonctif	Je douterais qu'il eût raison à l'avenir, s'il était possible de faire quelque prévision

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES TEMPS				
Temps de la principale	Mode de la subordonnée	Situation dans le temps de l'action subordonnée par rapport à l'action principale	Temps auquel doit se mettre le verbe de la subordonnée	Exemples
Principale au conditionnel passé	Action subordonnée antérieure à l'action principale		Plus-que-parfait du subjonctif	Il aurait fallu qu'il eût agi autrement
	Action subordonnée simultanée par rapport à l'action principale		Imparfait du subjonctif	Il aurait fallu qu'il agît sur-le-champ
	Action subordonnée postérieure à l'action principale		Imparfait du subjonctif	Il aurait fallu qu'il agît, plus tard, autrement

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES TEMPS				
Temps de la principale	Mode de la subordonnée	Situation dans le temps de l'action subordonnée par rapport à l'action principale	Temps auquel doit se mettre le verbe de la subordonnée	Exemples
Principale à un temps passé de l'indicatif	Subordonnée à l'indicatif (ou au conditionnel)	Action subordonnée antérieure à l'action principale	Plus-que-parfait de l'indicatif	Je pensais qu'il avait eu raison
		Action subordonnée simultanée par rapport à l'action principale	Imparfait de l'indicatif	Je pensais qu'il avait raison
		Action subordonnée postérieure à l'action principale	Conditionnel présent	Je pensais qu'il aurait raison plus tard
	Subordonnée au subjonctif	Action subordonnée antérieure à l'action principale	Plus-que-parfait du subjonctif	Je doutais qu'il eût eu raison
		Action subordonnée simultanée par rapport à l'action principale	Imparfait du subjonctif	Je doutais qu'il eût raison
		Action subordonnée postérieure à l'action principale	Imparfait du subjonctif	Je doutais qu'il eût raison plus tard

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES TEMPS

Temps de la principale	Mode de la subordonnée	Situation dans le temps de l'action subordonnée par rapport à l'action principale	Temps auquel doit se mettre le verbe de la subordonnée	Exemples
Principale à un temps futur de l'indicatif	Subordonnée à l'indicatif	Action subordonnée <u>antérieure</u> à l'action principale	Passé simple ou Passé composé ou Imparfait de l'indicatif	Je penserai peut-être un jour qu'il eut raison en son temps Je penserai peut-être un jour qu'il a eu raison Je penserai qu'il avait raison
		Action subordonnée <u>simultanée</u> par rapport à l'action principale	Présent de l'indicatif	Je penserai peut-être un jour qu'il a raison aujourd'hui
		Action subordonnée <u>postérieure</u> à l'action principale	Futur	Je penserai qu'il aura raison

TABLEAU DE LA CONCORDANCE DES TEMPS				
Temps de la principale	Mode de la subordonnée	Situation dans le temps de l'action subordonnée par rapport à l'action principale	Temps auquel doit se mettre le verbe de la subordonnée	Exemples
Principale à un temps futur de l'indicatif	Subordonnée au subjonctif	Action subordonnée <u>antérieure</u> à l'action principale	Passé du subjonctif ou Imparfait du subjonctif ou Plus-que-parfait du subjonctif	Je douterai toujours qu'il ait eu raison ce jour-là Je douterai toujours qu'il conçût seul ce projet Je douterai toujours qu'il eût réussi sans l'aide des siens
		Action subordonnée <u>simultanée</u> par rapport à l'action principale	Présent du subjonctif	Je demanderai qu'il parte aussitôt
		Action subordonnée <u>postérieure</u> à l'action principale	Présent du subjonctif	Je demanderai qu'il vienne plus souvent à l'avenir

Modes verbaux

Le mode verbal est généralement déterminé par le sens du verbe principal; il peut parfois répondre à une variation stylistique. L'usage a bien souvent tranché : tel verbe qui traduit une tension affective se construit avec le subjonctif; tel autre qui exprime un fait considéré objectivement et dont la réalité est simplement constatée demande l'indicatif. Toutefois, il reste bon nombre de cas où entre seule en ligne de compte la pensée de l'auteur. En effet, ce dernier veut-il traduire une certitude, un espoir, une promesse, une attente, une vérité permanente, il emploie l'indicatif; par ailleurs, veut-il exprimer une hypothèse, une possibilité, un doute, une contestation, un désespoir, il a recours au subjonctif, parfois au conditionnel. Exemples :

- Je cherche une maison qui a un toit de tuiles (sens : je sais pertinemment qu'elle existe).

- Je cherche une maison qui ait un toit de tuiles (sens : je ne suis pas sûr qu'elle existe, mais c'est le genre de maison qui me plairait).

- Elle souhaite qu'il obtienne le poste de directeur.

- Elle espère qu'il obtiendra le poste de directeur.

- Je pense qu'il accepterait si on le lui demandait.

- Rien ne s'oppose à ce qu'il parte maintenant.

Ces grandes règles admettent certes des exceptions qui ne seront cependant pas traitées ici, le titre même du présent document ne nous permettant pas d'entrer dans le détail des modes verbaux. L'usager trouvera dans les grands ouvrages de langue des explications accompagnées d'exemples illustrant les différents emplois de l'indicatif, du subjonctif et du conditionnel.

Prépositions

On ne saurait terminer cette rubrique sans parler de l'emploi des prépositions, cauchemar de plus d'un rédacteur. La langue dispose d'environ quarante prépositions de formes simples (à, de, en, par, pour, etc.) et d'une centaine de locutions prépositives (au-dessus, au-dedans, à défaut de, etc.), dont le maniement n'est pas toujours facile. Trop souvent, hélas, les renseignements que contiennent les ouvrages de langue sont incomplets à ce chapitre, et l'usager doit alors avoir recours à des ouvrages qui traitent spécifiquement des prépositions.

Pour le bénéfice des lecteurs, nous citerons ici quelques règles d'usage.

Certaines prépositions, notamment à, de, en, introduisant deux ou plusieurs compléments juxtaposés ou coordonnés se répètent devant chaque terme, sauf si elles précèdent une locution figée ou des mots étroitement liés par le sens. Exemples :

- Vous le faites à vos risques et périls.

- L'invitation s'adressait à tous les parents et enfants du quartier.

La plupart des prépositions ne se répètent pas, si ce n'est pour éviter une ambiguïté ou créer un effet d'insistance.

- L'article a paru dans Le Droit, dans Le Devoir et dans La Presse (on veut bien insister sur l'importance de la nouvelle).

Parmi les prépositions dites incolores en français se rangent à et de, considérées comme des mots neutres; elles ont besoin de s'appuyer sur un verbe pour que s'établisse clairement la distinction entre le repos et le mouvement, l'appartenance et la provenance. Comparons :

- Je suis au bureau tous les matins.

- Je vais au bureau tous les matins.

- Je lis une lettre de ma mère.

- J'ai reçu une lettre de ma mère.

Il arrive que des prépositions prennent une valeur d'adverbe. Exemples :

- Il s'est caché derrière le chêne (préposition).

- Il s'est caché derrière (adverbe).

Par contre, les constructions suivantes (ou autres tours semblables) sont considérées comme familières, donc à proscrire de la langue écrite :

- Tu as couru après.

- Jean sort avec depuis plusieurs mois.

Il est opportun de rappeler ici que le français n'a pas toute la souplesse des langues à déclinaisons, dites à flexions casuelles. Sa syntaxe demeure rigide, et le rédacteur qui veut être compris est forcé de respecter les règles établies. Son style y gagne alors en clarté et en élégance.

6° CORRECTION DE LA GRAPHIE

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, le rédacteur doit s'efforcer de soigner la présentation matérielle de ses travaux, la disposition des paragraphes, l'orthographe d'usage et d'accord, et la ponctuation. Une lecture soignée lui permettra de corriger toute erreur qui pourrait refléter quelque négligence de sa part. Il sait que, pour peu que le lecteur soit attentif, les coquilles ne passent pas inaperçues.

CONCLUSION

Il convient d'établir en terminant une distinction entre une rédaction proprement dite et une traduction. Si la première laisse à l'auteur toute liberté d'action, la seconde fournit au traducteur un cadre qu'il est tenu de respecter. Toutefois, dans l'un et l'autre cas, une grande règle se dégage : le style doit être simple et élégant, et le travail ne doit pas sentir l'effort.

Un texte réussi comporte un heureux agencement de phrases ni trop longues ni trop courtes : les premières fatiguent l'attention et les secondes donnent une impression de décousu et de sautillement. Les successions de substantifs et de génitifs, dont abuse malheureusement la langue de l'administration et du commerce, sont dans la mesure du possible à éviter, car elles ralentissent le débit et laissent souvent une impression de lourdeur.

Enfin, les néologismes et les constructions qui paraissent être de la langue courante, mais qui ne figurent dans aucun ouvrage, doivent être utilisés avec prudence. À défaut de règles précises, le rédacteur cherchera un appui dans des publications de qualité ou s'assurera la caution d'auteurs ou d'écrivains réputés. Il se rappellera que toute langue en évolution comporte une zone d'hésitation et qu'avant d'avoir droit de cité tous les mots ont d'abord été considérés comme des néologismes audacieux. Sans tomber dans le laxisme, il fera preuve d'une certaine ouverture d'esprit. L'usage tranchera inévitablement.

LECTURE

Un document de ce genre serait incomplet s'il n'incluait quelques lignes sur l'importance de la lecture. Plus qu'un passe-temps, la lecture se range parmi les activités formatrices et instructives. Elle est la base même de l'écriture, puisqu'elle enseigne le vocabulaire, l'orthographe, la grammaire et le style.

La quantité importe souvent moins que la qualité; en effet, quiconque s'applique à bien lire, c'est-à-dire à lire avec attention, en notant les mots nouveaux, les expressions originales, les difficultés auxquelles il se heurte personnellement, etc., enrichit à coup sûr son bagage intellectuel et accroît ses aptitudes pour la rédaction.

On ne doit pas hésiter à annoter ses ouvrages. Le livre qu'on range "intact" sur les rayons ne saurait être considéré comme un instrument de travail, puisque n'ayant pas voulu le "mutiler", on n'aura pas su s'en servir pleinement. Pour éviter que la lecture ne devienne fastidieuse, le lecteur pourra, une fois l'ouvrage

achevé, consigner les passages qu'il aura soulignés. De temps à autre, il reverra ses notes. Bientôt les mots, les images et les tournures relevés, assimilés inconsciemment, viendront rehausser l'expression de sa pensée et trouveront place dans ses rédactions.

Quant au choix des livres, l'initiative est bien entendu laissée à chacun. La Bruyère disait à ce propos : "Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger l'ouvrage, il est bon et fait de main d'ouvrier."

Nous nous quittons sur cette bonne pensée.

Sources

- BUISSERET (I. de), Deux langues, six idiomes, Carlton-Green Publishing Company Limited, 1975.

- CATHERINE (R.), Le Style administratif, Albin Michel, 1974.

- CRESSOT (M.), Le Style et ses techniques, Presses universitaires de France, 1974.

- DE BOER (C.), Syntaxe du français moderne, Universitaire Pers Leiden, 1954.

- DELOFFRE (F.), La Phrase française, Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris, 1967.

- FOURNIER (G.), Comment composer, J. de Gigord, 1966.

- GALICHET (G.), Grammaire structurale du français moderne, Éditions Hurtubise, HMH, 1973.

- GIRODET (J.), Dictionnaire du bon français, Bordas, Paris, 1981.

- GRANDJOUAN (J.O.), Les Linguicides, Librairie Marcel Didier, 1971.

- GREVISSE (M.), Le Bon Usage, Éditions Duculot, Paris - Gembloux, 1980.

- HANLET (C.), La Technique du style, H. Dessain Éditeur à Liège, 1949.

- LÉONARD (L.), Savoir rédiger, Les voies de l'expression française, 1978.

- MAROUZEAU (J.), Précis de stylistique française, Masson & Cie, 1965.

- WARTBURG (W. von) et ZUMTHOR (P.), Précis de syntaxe du français contemporain, Éditions A. Francke S.A., Berne, 1973.

PARTIE II

PROBLÈMES ET SOLUTIONS

ACCORDS COMPLEXES

1. ACCORD DE L'ADJECTIF

A. Adjectif qualificatif

La règle générale d'accord connaît quelques variantes suivant que l'adjectif, épithète ou attribut, qualifie un ou plusieurs noms, que plusieurs adjectifs qualifient un substantif unique, qu'un adjectif unique qualifie plusieurs noms, etc.

Ex. : Son père et sa mère étaient très unis.

Les troisième et quatrième chapitres sont les plus intéressants.

L'animal avait le croc, ainsi que la griffe, acéré et menaçant.

Le bonheur ou le malheur est rarement total.

Nous sommes lus et discutés; il faut en être fiers.

Ces gars-là n'ont pas l'air commodes (ou commode).

BISYN 1971, t. II, nos 1013-1034
COLDI 1982, p. 13
DUPUS 1972, vol. I, p. 35-38
FISGR 1959, p. 383-385
GANAD 1970, p. 18-19
GRORT 1970, p. 74-76, 154-156
*GRUSA 1980, nos 780-843
HANFR 1983, p. 38-45
JOORT 1980, p. 34-35
ROORT 1978, p. 114, nos 132-138
THIOR 1978, nos 218-219, 244-251
THODI 1956, p. 11-12
*WASYN 1973, nos 21, 518-526

B. Adjectif composé

Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qualifiant l'un et l'autre le même nom, les deux éléments varient. Si l'un des deux éléments est un mot invariable ou un mot ayant valeur d'adverbe, l'adjectif seul varie. Pour les cas spéciaux, se reporter aux ouvrages cités ci-après.

Ex. : Une jeune fille sourde-muette.

Des personnes haut placées.

Elle est court-vêtue.

Des aventures tragi-comiques.

Des accords franco-québécois.

* L'astérisque indique les ouvrages d'où sont tirés des exemples.

*BEEXP 1976, nos 337-340
DUPUS 1972, vol. I, p. 37
GRPRE 1969, no 186
*GRUSA 1980, nos 805-810
HANFR 1983, p. 33
THIOR 1978, no 241
*WASYN 1973, no 526

C. Attribut (pluriel de majesté, de modestie ou de société)

Il existe dans le style recherché un pluriel dit de majesté, ou de dignité, appelé également, par contradiction, pluriel de modestie, qui permet dans les préfaces, les avant-propos et les écrits officiels d'éviter le «moi» que Pascal qualifiait de haïssable. L'adjectif ou le participe qui se rapporte au nous de majesté se met au singulier et au genre exigé par le nom que remplace ce pronom.

Ex. : Nous, président, sommes convaincu du bien-fondé de cette mesure.

Il convient de mentionner que certains grammairiens tiennent cet usage pour prétentieux dans la langue moderne.

Les fonctionnaires et les administrateurs ont souvent recours au nous de société quand ils parlent au nom d'un organisme ou d'une personne morale. L'adjectif ou le participe qui se rapportent au pronom se mettent alors au pluriel. Toutefois, lorsqu'ils écrivent en leur nom personnel, le «je» s'emploie de préférence.

BISYN 1971, tome I, n° 328
CLAFF 1979, p. 316
CLAFR 1980, p. 76
COLDI 1982, p. 13
DUPUS 1972, vol. II, p. 1734-1735
FISGR 1959, p. 383
*GRUSA 1980, nos 913, 1091, 1093, 1094, 1096, 1131
HANFR 1983, p. 636
MAROF 1965, p. 137-138
REDTE 1983, p. 96, 138
THODI 1956, p. 280
UMGRA, n° 103
WASYN 1973, n° 688

2. ACCORD DE L'ARTICLE

A. L'article qui accompagne deux noms se met au pluriel.

Ex. : Les père et mère de cet enfant sont décédés.

B. Pour marquer une alternative entre le singulier et le pluriel, on emploie couramment l'article au singulier suivi de l'article au pluriel. À noter que dans ce cas le nom et le verbe qui suivent s'écrivent au pluriel.

Ex. : Il faudrait rechercher l'identité du ou des sujets incriminés.

C. Pour exprimer un mode, une façon de faire, on a recours à l'article féminin.

Ex. : Un travail fait à la diable.

BISYN 1971, t. II, nos 989-995
COLDI 1982, p. 46-47
DUNOU 1973, p. 60-62
FISGR 1959, p. 382
*GRUSA 1980, nos 593-668
HANFR 1983, p. 92-102
*WASYN 1973, no 577

3. ACCORD DU NOM

A. Substantif en fonction d'attribut ou d'apposition

Il y a parfois discordance quant aux catégories morphologiques (genre et nombre) entre le substantif attribut ou apposition et le nom ou le pronom auquel il se rattache.

Ex. : Nous fûmes la dupe de son stratagème. (Littré.)

Elle est témoin de ce qui s'est passé.

Cette femme, chef d'une entreprise florissante, a de grands talents d'administrateur.

Cet homme est une canaille.

Ton fils et ta fille sont un modèle de dévouement filial.

*GRUSA 1980, nos 585-586
HANFR 1983, p. 624
THODI 1956, p. 277
WASYN 1973, nos 504-505

B. Pluriel du nom composé

Les éléments d'un nom composé sont généralement soumis aux mêmes règles d'accord que s'ils étaient séparés. On doit faire une distinction entre les noms formés d'un adjectif et d'un nom, de deux noms, d'une préposition ou d'un adverbe et d'un nom, d'un verbe et d'un nom, d'un verbe constituant une locution figée, ainsi que d'éléments d'origine étrangère non complètement assimilés, et tenir compte du fait qu'il existe un certain nombre d'exceptions.

Ex. : Des terre-pleins.

Des arcs-boutants.

Des avocats-conseils.

Des après-dîners.

Des haut-parleurs.

Des qu'en-dira-t-on.

Des vade-mecum.

BEEXP 1976, nos 335-336
BISYN 1971, t. II, nos 1003-1010
CLAFR 1980, p. 73
GANAD 1970, p. 18
GRORT 1970, p. 158-159
*GRUSA 1980, nos 545-557
HANFR 1983, p. 624-628
JOORT 1980, p. 518-519
LEXIS 1979, p. LVI
THODI 1956, p. 267
*WASYN 1973, nos 506-508

C. Pluriel du nom propre

Le pluriel du nom propre obéit à des règles assez subtiles sur lesquelles les grammairiens ne s'entendent guère. L'usage reste d'ailleurs indécis, suivant que le nom est pris au sens propre ou au sens figuré.

Ex. : Les Cicérons modernes...

On compte aux États-Unis jusqu'à douze Boston et sept Rome.

Il a toujours ces deux Stendhal(s) sur sa table.

BEEXP 1976, n° 819
BISYN 1971, t. II, nos 996-1002
DUPUS 1972, vol. II, p. 1716-1718
GANAD 1970, p. 17
*GRORT 1970, p. 156-157
GRUSA 1980, nos 539-544
HANFR 1983, p. 628-630
JOORT 1980, p. 519-520
*THODI 1956, p. 277-278
WASYN 1973, n° 509

4. ACCORD DU NUMÉRAL CARDINAL ET DU NUMÉRAL ORDINAL

A. a) Les numéraux cardinaux (noms de nombre) relèvent à la fois de la catégorie du nom et de celle de l'adjectif. À l'exception de un, vingt, cent (dans certains emplois), million et milliard, ils sont invariables.

Ex. : Deux et deux font quatre.

Les deux Corneille étaient frères.

Pour faire onze, mettez deux un.

Exceptions :

On comptait trente et une fillettes.

Nous étions deux cents invités.

Elle a maintenant quatre-vingts ans.

Le projet coûtera plusieurs millions de dollars.

b) Ils servent parfois à marquer le rang, le quantième, la division d'un ouvrage, etc.

Ex. : Le pape Jean-Paul II.

Le chapitre trois / Le chapitre III.

Le vingt juillet / Le 20 juillet.

c) Zéro s'emploie seulement en fonction nominale, sauf dans les combinaisons du genre zéro faute, zéro degré et zéro centime.

B. a) Les numéraux ordinaux sont adjectifs par nature; toutefois, ils peuvent, dans certains cas, être substantivés. Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent et se placent généralement avant ce nom.

Ex. : Prenez la trois centième part (ou un trois-centième de part).

Réservez des troisièmes (places de troisième classe).

b) Cependant, quand il est question d'un tome, d'un livre, d'un chant, etc., on peut placer le numéral ordinal après le substantif.

Ex. : Voyez au chapitre troisième.

Il convient de mentionner que cette façon de faire est aujourd'hui vieillie.

Ex. : Voyez au chapitre trois (ou au troisième chapitre).

c) Les pseudo-numéraux du type un soixante-quinze (canon), un six (aux cartes), le douze (autobus) sont des noms communs, mais ils demeurent invariables.

Ex. : Aux manoeuvres, tu as peut-être vu des soixante-quinze pétaradant pas trop loin de toi. (Romains.)

BEEXP 1976, nos 360-363, 399, 403
GANAD 1970, p. 19
*GRUSA 1980, nos 851-900
HANFR 1983, p. 639-640, 653
*JOORT 1980, p. 32-33
*LALAN 1972, t. 6, p. 5570
*THODI 1956, p. 282
*WASYN 1973, nos 679-683

5. ACCORD DU VERBE

A. Sujet exprimant une quantité numérale ou fractionnaire, un collectif, etc.

L'accord dépend souvent de la pensée de celui qui parle ou qui écrit.

Ex. : Une douzaine d'exemplaires vous coûtera quinze dollars (sens : 12).

Une douzaine d'exemplaires vous coûteront quinze dollars (sens : environ 12).

La moitié des députés a voté pour le projet (sens : 50 %).

La moitié de mes amis me reprochent cette décision (sens : un grand nombre, une bonne partie).

Plus de la moitié de ses auditeurs lui étaient inconnus (sens : la plupart).

La majorité des marchands ne voient que l'ombre de la fortune.

La plupart sont persuadés que le bonheur est dans la richesse.

Un grand nombre d'entre eux furent tués (ou fut tué : le pluriel marque mieux la multiplicité).

*BISYN 1971, t. II, nos 1037-1038
CLAFR 1980, p. 25
COLDI 1982, p. 779
DUPUS 1972, vol. I, p. 463
GRUSA 1980, nos 1962-1972
HANFR 1983, p. 965-973
THIOR 1978, nos 399-400
THODI 1974, p. 424
*UM-4 1976, cahier 1, p. 114-116
cahier 2, p. 108-113
cahier 3, p. 116-120
p. 118, no 83
*WASYN 1973, nos 367-369, 374

B. Titre d'oeuvre ayant la fonction de sujet

Le verbe s'accorde généralement en genre et en nombre avec le nom du titre. Toutefois, le verbe peut se mettre au singulier si le titre est considéré comme apposé à un nom singulier sous-entendu; le participe passé prend alors le genre de ce nom (livre, ouvrage, fable, etc.).

Ex. : «Les Feuilles d'automne» parurent au lendemain de la Révolution de 1830.

«Les Contemplations» furent publiées en 1856.

«Le Rouge et le Noir» vaut pour tous les temps.

«De l'Allemagne» est divisé en quatre parties.

«De l'Allemagne», une fois utilisée, a été de moins en moins lue.

*BISYN 1971, t. I, n° 101 (N.B.)
t. II, n° 1036 (Obs.)
*GRUSA 1980, n° 1996
*HANFR 1983, p. 975-977

C. Sujet impliquant une comparaison introduite par «un des... qui»

Le verbe se met au singulier ou au pluriel, suivant que l'on veut souligner l'unité formée par les objets désignés ou, au contraire, leur diversité ou leur pluralité. Le pluriel implique une comparaison dans la phrase, et le singulier prend un sens qui se rapproche du superlatif absolu. Dans ce dernier cas, l'indéfini un équivaut à peu près au démonstratif celui.

Ex. : Aurore est une de nos romancières qui a connu le plus grand succès.

Ce monsieur est l'un des hommes qui ont le plus d'influence dans le pays.

BISYN 1971, t. II, n° 1043
DUPUS 1972, vol. III, p. 2646-2647
GRUSA 1980, n°s 1927-1928
THODI 1974, p. 418-419, 424
*UM-4 1976, cahier 2, p. 115, n° 82
cahier 3, p. 121, n° 99
*WASYN 1973, n° 369

D. Plusieurs sujets juxtaposés, coordonnés ou unis par une locution comparative

Sauf dans le cas des sujets coordonnés, l'accord du verbe varie suivant le contexte.

Ex. : Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre. (La Fontaine.)

L'inquiétude, la crainte, l'abattement n'éloignent pas la mort, au contraire. (La Bruyère.)

Son habit de même que son foulard étaient noirs et luisants.

Son habit, de même que son foulard, était noir et luisant.

CLAFR 1980, p. 115-116
*COECR 1956, t. I, p. 154-156
COLDI 1982, p. 779
COSTY 1978, p. 26-27
DUPUS 1972, vol. III, p. 2648
GREFR 1973, n° 903
GRORT 1970, p. 84-85
GRPRE 1969, n° 399
GRUSA 1980, nos 1997-2019
HANFR 1983, p. 978-986
*THIOR 1978, nos 404-406
*THODI 1974, p. 424
*UM-4 1976, cahier 3, p. 113-116, p. 114, n° 58
*WASYN 1973, n° 365

E. Accord du participe passé

L'accord varie suivant que le participe passé est introduit par l'auxiliaire être ou l'auxiliaire avoir, qu'il entre dans la construction d'un verbe pronominal ou celle d'un verbe impersonnel (appelé aussi unipersonnel). Les verbes attributifs, notamment devenir, cesser d'être, sembler, paraître, avoir l'air, passer pour, demeurer et rester, commandent l'accord, tout comme l'auxiliaire être.

Ex. : Les conseils que vous m'avez donnés, je les ai suivis à la lettre.

Elle s'était promis que le but de leur prochain voyage serait Paris.

Les chaleurs qu'il a fait cet été...

Elles semblent décidées.

Elle s'est vue condamnée.

Remarque : Dans ce dernier cas, l'emploi de l'infinitif serait également correct; toutefois il marquerait l'action de condamner, plutôt que l'état de condamnée. On appliquerait alors la règle du participe passé suivi d'un infinitif.

BISYN 1971, t. II, nos 1059-1093
CLAFR 1980, p. 81-82
COLDI 1982, p. 528
DUPUS 1972, vol. III, p. 1867-1879
FISGR 1959, p. 393-398
GANAD 1970, p. 10-12
GEOJE 1957, p. 94-98
*GRORT 1970, p. 77-81
*GRUSA 1980, nos 1898-1946
HANFR 1983, p. 672-690
JOORT 1980, p. 483-493
RCB, vol. XI, no 2, p. 4-5
THIOR 1978, no 408
THODI 1956, p. 299-306
*UM-4 1976, cahier 1, p. 122-129
cahier 2, p. 115-123
cahier 3, p. 125, no 119
*WASYN 1973, nos 371-378
Repères - T/R : Verbes pronominaux

ALLITÉRATION

L'allitération s'entend de la répétition de sons semblables au début de syllabes, de mots ou de groupes de mots. Utilisé dans la langue littéraire pour créer un effet de style, ce procédé n'a pas sa place dans un texte à caractère administratif.

Ex. : Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? (Racine.)

Le gouvernement fédéral fait faire des films à forfait.

BEFRD 1979, p. 74, nº 51
*BOFAU 1970, p. 360
CLAFF 1979, p. 196
COECR 1956, t. II, p. 79
COLDI 1982, p. 27
CRSTY 1974, p. 37
*DUPGR 1980, p. 33
GEGRA 1964, p. 98
GESTY 1968, p. 231-233
HOREV 1978, p. 94
MAROF 1965, p. 29-31

AMBIGUÏTÉ

Pour assurer la clarté de l'énoncé, on doit disposer les compléments de façon qu'ils se rapportent sans équivoque à leur véritable appui verbal. Aussi les phrases suivantes sont-elles ambiguës et doivent-elles être remaniées.

Ex. : Jean nous lira une lettre de Marie qu'il a reçue en Normandie la semaine dernière.

Il y avait parmi les délégués beaucoup d'étrangers, au nombre desquels des femmes, ce qui chagrinait un peu les organisateurs.

Le Pape a adressé des paroles compatissantes aux nombreux malades qui ont ému la foule.

La correction pourrait être la suivante :

Jean nous lira la lettre que Marie lui a adressée la semaine dernière en Normandie/... la lettre qu'il a reçue de Marie, la semaine dernière...

Il y avait parmi les délégués, hommes et femmes, beaucoup d'étrangers, ce qui chagrinait un peu les organisateurs.

Le Pape a adressé aux nombreux malades des paroles compatissantes qui ont ému la foule.

BEFRD 1979, p. 71-72, n^{os} 44-46
COECR 1956, t. I, p. 40-41
t. II, p. 223-224
*GRALI 1971, p. 38-64, 52-53, 83-84
HOREV 1978, p. 94
*LERED 1978, t. 1, p. 339-340, 355-356

ANACOLUTHE

A. On appelle <u>anacoluthe</u> toute rupture dans la construction d'une phrase qui s'interrompt brusquement pour introduire une proposition n'ayant avec elle aucun lien syntaxique. Il faut, a-t-on dit, la caution du génie pour s'autoriser de telles licences avec la syntaxe.

Ex. : Et pleurés du vieillard, il grava sur leur tombe. (La Fontaine.)

Ces animaux jeunes, qu'on venait de renverser pour les mettre en colère, son seul rôle était d'éprouver la valeur combative de leur colère. (Montherlant.)

B. Il arrive fréquemment que l'infinitif, le participe présent ou le participe passé soient construits en anacoluthe, leur sujet sous-entendu n'étant pas le même que le sujet exprimé dans la proposition principale. Aussi les phrases suivantes sont-elles incorrectes.

Ex. : Pour donner du travail à une grosse population urbaine, quatre cimenteries se sont construites.

Espérant recevoir de vos nouvelles bientôt, veuillez agréer...

Arrivée trop tard, il repoussa votre offre.

BISYN 1971, t. I, n^{os} 18-20
*BOFAU 1970, p. 360
COECR 1956, t. I, p. 94-97
CRSTY 1974, p. 220
DUPGR 1980, p. 42-44
DUPUS 1972, vol. I, p. 122
*GRALI 1971, p. 57-58
GRUSA 1980, n^{o} 379
LALAN 1971, vol. 1, p. 162-163
LERED 1978, t. 1, p. 286-288
Repères - T/R : fiche du même titre

ANGLICISME

Sont considérés comme des anglicismes les mots et les tours syntaxiques propres à la langue anglaise, mais utilisés dans une autre langue, en l'occurrence le français. On distingue entre autres les anglicismes a) graphiques, b) morphologiques, c) syntaxiques, d) sémantiques, e) locutionnels et f) structuraux.

Ex. : a) S.M. la Reine Elisabeth (pour : S.M. la reine Elisabeth).

b) Des pastilles médicamentées (pour : médicamenteuses).

c) Ces argents serviront à défrayer le coût de ses déplacements (pour : Cet argent servira à le défrayer du coût de ses déplacements).

d) Cette mesure va définitivement bénéficier à tout le monde (pour : va assurément profiter à).

e) Il parle à travers son chapeau (pour : à tort et à travers / sans savoir).

f) La collaboration de tous sera appréciée (pour : Nous faisons appel à la collaboration de tous).

BITRO 1970, p. 243-277
BULAN 1976, p. 403-406
CLAFF 1969, p. 198-219
*COLAN 1973
*COLPA 1982
DADIF 1967
GEORF 1969, p. 30, 42, 68-71, 128-129, 182-183, 195
GOPAR 1971
HOREV 1978, p. 94
LAANG 1975
LAFRC 1978

DAFRB 1976, p. 81-113
DUCOR 1968
DUFAU 1971
DUPGR 1980, p. 47-48
GEGRA 1964, p. 24
REYAN 1983
UM-4 1976, cahier 1, p. 231-254
cahier 2, p. 231-256
cahier 3, p. 245-277
VISTY 1977

ANIMISME

L'animisme se définit comme le fait de prêter à des choses le comportement de personnes. Pour éviter la forme passive, le français emploie parfois des tournures qui se teintent d'animisme, c'est-à-dire qui placent des objets en situation agissante. Ces constructions sont beaucoup plus expressives que ne le serait un passif et présentent en outre l'avantage, dans certains cas, de supprimer une équivoque.

Ex. : Voilà ce qui se fait.

Le bridge se joue à quatre.

La rivière baigne plusieurs villes.

Le froid sévit dans le sud du pays.

Toutefois, dans la langue de l'administration, on abuse souvent de ce procédé.

Ex. : Cette demande n'a pas obtenu satisfaction (c'est le demandeur qui n'est pas satisfait).

Le document a omis d'être signé par le directeur.

Nos pronostics météorologiques acceptent de paraître faux.

Cette réforme se propose... (ce verbe implique une pensée consciente qui ne peut s'appliquer à une chose).

COECR 1956, t. II, p. 70
DUNOU 1973, p. 168-169
DUPGR 1980, p. 344-346
*FISGR 1959, p. 287-289
*GECOD 1973, p. 238-239
*GEOJE 1957, p. 125, 149-150
GESTY 1968, p. 166-167
GRALI 1971, p. 57
HOREV 1978, p. 94
RCB, vol. XIV, n° 6, p. 6
SPSTY 1967, p. 161
*VISTY 1977, n° 188

ANTÉCÉDENT

L'antécédent, que certains grammairiens appellent référent, est le nom ou le pronom, énoncé dans une proposition principale, repris dans la subordonnée par un pronom relatif ou l'adverbe relatif où (appelé aussi adverbe conjonctif). Pour des raisons de clarté, le

pronom relatif se place, dans la mesure du possible, immédiatement après son antécédent.

Ex. : Il y a dans la vie des maux qu'il faut supporter avec patience.

Bientôt, je l'entendis qui montait fermer sa porte. (Proust.)

La ville où vous habitez.

Si l'antécédent n'est pas en contact étroit avec le pronom relatif, il peut en résulter une phrase équivoque ou une construction maladroite (appelée janotisme). Il suffit généralement de déplacer le membre de phrase complément pour rétablir la logique de l'énoncé.

Ex. : Il y a un étranger dans cette école qui a bien mauvaise réputation.

Il y a dans cette école un étranger qui...

On peut aussi avoir recours à l'anaphore (répétition d'un même mot au début d'un second membre de phrase) pour exprimer l'antécédent avec plus de clarté.

Ex. : Jean vous lira une lettre de sa cousine Marie, lettre qu'il a reçue...

BEEXP 1976, nos 380, 386, 610
*COECR 1956, t. I, p. 40
DUNOU 1973, p. 96, 177, 183
*GRUSA 1980, nos 1177-1178, 1240-1245
LERED 1978, t. 1, p. 200-201
THIOR 1978, no 452
UM-4 1976, cahier 1, p. 116, no 86, p. 117
cahier 2, p. 113-115
cahier 3, p. 120-122, 196
WASYN 1973, nos 205-206, 234-235

ARCHAÏSME

On appelle archaïsme un mot ou un vocable employé dans un sens vieilli, ou une construction qui n'a plus cours.

Ex. : Postillon (facteur rural).

À matin (ce matin).

Sinistre (dans le sens de gauche, défavorable).

Plusieurs (dans le sens de beaucoup).

Idoine (dans le sens de propre à).

BEFRD 1979, p. 308-312, nos 11-20
BOFAU 1970
BULAN 1975, p. 55-64
COECR 1956, t. I, p. 10-11
GRUSA 1980, no 158
*HOREV 1978, p. 94
LALAN 1971, t. 1, p. 226-227
MAROF 1965, p. 119-121

DUPGR 1980, p. 70-71
DUPUS 1972
GEGRA 1964, p. 31-32
GESTY 1968

SPSTY 1967, p. 37-39
Repères - T/R : fiche du même titre

ARTICLE

A. Emplois

L'article défini, l'article indéfini et l'article partitif s'emploient de façons bien différentes.

a) L'article défini, qui se contracte ou s'élide au besoin, individualise l'être ou l'objet nommé; il sert de plus à généraliser. Enfin, il conserve une valeur quasi démonstrative dans un certain nombre de locutions ou d'expressions (à l'instant, de la sorte, pour le moment, tout à l'heure, etc.).

Ex. : Donnez-moi la clef (c.-à-d. la clef que l'on sait).

Il achète des vins du pays (c.-à-d. du pays où nous nous trouvons).

J'ai trouvé le couteau que tu cherchais (c.-à-d. celui que...).

Faites-moi le plaisir de venir (c.-à-d. ce plaisir de...).

b) L'article indéfini présente l'être ou l'objet comme indéterminé ou non encore connu; il sert également à généraliser.

Ex. : J'ai trouvé un couteau.

Un soldat ne doit pas avoir peur.

c) L'article partitif indique en général qu'on ne considère qu'une partie de l'espèce désignée par le nom.

Ex. : Buvez du vin et de la bière.

Dans certains cas, notamment devant un adjectif précédant un nom, l'article partitif est réduit à son élément prépositionnel «de».

Ex. : Elle a de tout petits yeux.

Des fromages, j'en ai de fameux.

(Pour l'emploi dans des phrases négatives, voir page 69.)

L'emploi de l'article présente de nombreuses particularités : répétition ou omission, emploi devant un superlatif relatif, devant

un nom propre, dans un titre d'oeuvre, dans la construction du complément déterminatif, de l'apposition, etc. Le lecteur aura avantage à consulter les ouvrages mentionnés ci-après.

Ex. : L'acte de décès contiendra les prénoms, nom, âge, profession et domicile de la personne décédée.

C'est au milieu de ses enfants que cette femme est le plus heureuse.

BISYN 1971, t. I, n^{os} 65-164
DUPUS 1972, vol. I, p. 163-171
GRPRE 1969, n^{os} 134-148
*GRUSA 1980, n^{os} 596-668
HANFR 1983, p. 92-100
THODI 1956, p. 236

B. Répétition de l'article

En principe, l'article se répète devant chaque nom d'une série, mais non devant un terme qui serait l'explication du premier. Lorsque des adjectifs coordonnés suivent le nom, il est plus correct de répéter l'article et le nom si le groupe de personnes ou de choses ne forme pas un bloc.

Ex. : La coccinelle, ou bête à bon Dieu, a des élytres orangés à points noirs.

Les maîtres et les élèves étaient de la fête.

Le linge propre et le linge sale.

La langue grecque et la langue latine.

BEEXP 1976, nos 351-354
BISYN 1971, t. I, p. 86-87
DUPUS 1972, vol. I, p. 169-170
FISGR 1959, p. 152
GRPRE 1969, nos 149-150
GRUSA 1980, nos 668-676
HANFR 1983, p. 100-102
PEROB 1984, p. 329
*THODI 1956, p. 235
WASYN 1973, nos 578-579

C. Omission

a) Si deux qualificatifs se rapportent à une seule et même personne, on ne répète pas l'article.

Ex. : Le pieux et profond Pascal.

b) On omet également l'article dans les énumérations, lorsqu'on veut donner plus de rapidité à l'énoncé.

Ex. : Femmes, moine, vieillards, tout était descendu. (La Fontaine.)

Fourchettes, cuillers et couteaux étaient éparpillés sur la table.

BEEXP 1976, nos 351-354
BISYN 1971, t. I, no 72
*DAPEN 1977, no 174
DUPUS 1972, vol. I, p. 170-171
FISGR 1959, p. 154
GANAD 1970, p. 27
GEOJE 1957, p. 67, 236, 323
GRPRE 1969, no 151
GRUSA 1980, nos 677-690
MAROF 1965, p. 140-141
*THODI 1956, p. 235

D. Substitution de l'article défini au possessif

On emploie l'article défini le, la, les à la place de l'adjectif possessif chaque fois que le possesseur est suffisamment déterminé, en particulier devant les noms qui désignent les parties du corps ou les facultés de l'esprit. Le possessif devient cependant de rigueur si le nom est précédé ou suivi d'une épithète, ou si l'on veut dégager une idée d'habitude, avec toutes les valeurs qui en dérivent.

Ex. : Elle lui donna la main.

Il a mal à sa pauvre tête.

Il a toujours mal à sa jambe.

BEEXP 1976, n° 355
BISYN 1971, vol. I, n° 81
BOFAU 1970, p. 205
COECR 1956, t. I, p. 49-50
COLDI 1982, p. 46-47
*CRSTY 1974, p. 131
DUPUS 1972, vol. I, p. 168-169
GREFR 1973, n° 627
GRUSA 1980, n^os 915-916
HANFR 1983, p. 33-35
RCB, vol. III, n° 6, p. 3
*THODI 1956, p. 236

E. Emploi de l'article partitif dans des phrases négatives

a) Dans les phrases négatives, on emploie l'article partitif de si la négation est absolue, c'est-à-dire si le nom peut être précédé de «aucun» ou de «aucune quantité de».

Ex. : Il ne fait pas de fautes.

Il n'y a plus de vin.

b) Mais on emploie du, de la, de l', des si la négation n'est pas absolue : dans ce cas, la négation ne porte pas sur le nom, et la phrase implique, malgré le tour négatif, une idée affirmative.

Ex. : Je n'ai pas de l'argent pour le gaspiller (sens : j'ai de l'argent, mais non pour le gaspiller).

BEEXP 1976, n° 353, 3°
BISYN 1971, vol. I, nos 158-162
DAPEN 1977, n° 84
DUPUS 1972, vol. I, p. 168
GREFR 1973, n° 545
*GRPRE 1969, n° 148
*GRUSA 1980, nos 664-667
HANFR 1983, p. 98-100

ASYMÉTRIE

On distingue deux types d'asymétrie :

a) L'asymétrie grammaticale ou coordination d'éléments appartenant à des espèces grammaticales différentes.

b) L'asymétrie logique ou coordination de termes de même fonction et de même nature grammaticale, mais exprimant des idées d'un ordre tout différent.

Cette dernière forme a également reçu le nom de coq-à-l'âne.

Ex. : a) Ils avaient l'air de ne garder aucun souvenir de la querelle qu'ils avaient eue quelques instants auparavant, ni que j'y eusse assisté. (Proust.)

Le terme souvenir est d'abord complété par un substantif complément déterminatif (le mot querelle introduisant une proposition relative), puis par une subordonnée commençant par la conjonction que. Il aurait fallu, pour que la construction soit symétrique, que les deux complétives soient de même nature grammaticale.

... aucun souvenir de la querelle qu'ils avaient eue quelques instants auparavant ni de ma présence à ce moment-là.

b) Le malade a déjà subi deux opérations : l'une à Lyon, l'autre à l'intestin.

Il convient de mentionner que le recours à l'asymétrie grammaticale est parfois nécessaire, puisqu'il n'est pas toujours possible d'exprimer des idées du même ordre par le même moyen grammatical.

Ex. : La fillette était belle et d'une douceur sans pareille.

La distinction entre les formes régulières et les formes insolites de l'asymétrie est parfois flottante, faute de considérations d'ordre théorique qui permettraient de consacrer les unes et de rejeter les autres. Toutefois, les grammairiens conseillent de ne pas recourir sans discernement ni mesure à ce type de construction, privilège que s'accordent de grands écrivains.

*COECR 1956, t. II, p. 89-94
CRSTY 1974, p. 222-223
GEGRA 1964, p. 33-34
GEOJE 1957, p. 174, 219-220
GESTY 1968, p. 137-140
*LERED 1978, t. 1, p. 257-266

BARBARISME

Un barbarisme est un mot forgé, déformé ou employé dans un sens contraire à l'usage. Il implique souvent une confusion de termes.

Ex. : Origiher (pour : avoir son origine).

Rabattre les oreilles (pour : rebattre...).

Une affaire conséquente (pour : affaire importante).

BEFRD 1979
BITRO 1970
BULAN 1975, p. 31
CLAFF 1979, p. 185-188
COECR 1956, t. I, p. 64
COLDI 1982, p. 70
COLLA (1) 1978, p. 7-47
COSTY 1979, p. 16
DUPGR 1980, p. 89-90
GANAD 1970, p. 36
GODIF 1978
*HOREV 1978, p. 95
LERED 1978, t. 1, p. 76-83
*THODI 1956, p. 53-56
Repères - T/R : fiche du même titre

CACOPHONIE

La cacophonie est une suite de sons qui, en se répétant, blessent l'oreille.

Ex. : Quiconque croit.

La lettre qu'il m'a écrite et que je crois que vous avez lue...

Nous ne pouvons considérer ces résolutions comme une indication de la direction que prennent les unions.

Ils ont tendu tout à l'heure leurs leurres.

Toutefois, les dissonances peuvent être voulues et correspondre à une recherche d'expressivité.

BOFAU 1970, p. 362
*BULAN 1976, p. 76
CLAFF 1979, p. 196
CLAFR 1980, p. 18
COECR 1956, t. II, p. 78-82
*COSTY 1978, p. 22-23
CRSTY 1974, p. 40
DUPGR 1980, p. 100-101
GAGRD 1977, p. 328
GESTY 1968, p. 230-231
HOREV 1978, p. 95
MAROF 1965, p. 24-25
PEROB 1984, p. 232

CALQUE

Le calque est la transposition d'un élément d'une langue dans une autre, par emprunt ou traduction littérale.

On distingue deux types de calques :

a) Le calque lexical : mot ou lexème emprunté à une autre langue.

b) Le calque de structure : expression ou tournure traduite littéralement et non conforme à la démarche de la langue d'arrivée.

Ex. : a) Bargain, brake, coconut.

b) Hommes au travail, prêt-bail, bureau-chef.

BULAN 1976, p. 23
COLPA 1982
DADIF 1967
DAFRB 1976
DUCOR 1968
DUFAU 1971
DUPGR 1980, p. 47-48
*HO[illegible] 1978, p. 95
LA[illegible] 1975
LAFF[illegible] 1978
REYAN 1982, p. IX-X
VISTY 1977, n° 33

CASCADE DE GÉNITIFS

Il faut éviter l'enchaînement abusif de compléments dépendant l'un de l'autre, car ils allongent démesurément la phrase et souvent nuisent à sa clarté.

Ex. : La profondeur du mépris des chefs des milieux de l'émigration...

La facturation se fera en devises du pays importateur au cours du jour du départ des marchandises du magasin du fournisseur.

CLAFF 1974, p. 188
DELOP 1967, p. 63
GANAD 1970, p. 74
GECOD 1973, p. 139-140, 250, 265-267, 322
GEGRA 1964, p. 41
*GEORA 1968, p. 62-63, 75-78, 135-136
*GESTY 1968, p. 45
*GRALI 1971, p. 81-82
RCB, vol. III, nº 1, p. 4-5

CASCADE DE RELATIVES

Une succession de propositions relatives a pour effet d'alourdir la phrase et souvent d'introduire des équivoques.

Ex. : La lettre qu'il m'a écrite, que je crois que vous avez lue et dans laquelle il me disait qu'il viendrait me rendre visite...

CLAFF 1979, p. 189
COECR 1956, t. II, p. 208, 222
COSTY 1978, p. 65
DELOP 1967, p. 71
GALGR 1971, p. 179
*GECOD 1973, p. 207-208
GEGRA 1964, p. 41-42
GEOJE 1957, p. 214
GEORA 1968, p. 83, 176
GESTY 1968, p. 37

CHARABIA

Le terme charabia s'applique à tout langage totalement ou partiellement incompréhensible, à tout énoncé rédigé dans un style embrouillé ou grossièrement incorrect.

Ex. : Grâce à ce nouvel équipement, nous prévoyons maintenir la tendance dans l'amélioration de l'exactitude des prévisions météorologiques.

Sa plus importante fonction dans la présente campagne constituait la réalisation de toute la recherche à l'extérieur, au niveau régional.

Maintenir des normes acceptables dans de nombreux établissements régionaux dont la situation est dans les régions économiquement défavorisées.

Ces phrases sont embrouillées. On doit les remanier en supprimant les mots inutiles. Elles pourraient se lire ainsi :

Grâce à ce nouvel équipement, nous devrions continuer d'améliorer les prévisions météorologiques.

Sa principale responsabilité était de mener à bien toutes les opérations régionales de recherche, dans la campagne en cours.

Maintenir des normes acceptables dans de nombreux établissements situés dans les régions économiquement défavorisées.

DUPGR 1980, p. 346
GAGRD 1977, p. 324

LEXIS 1979, p. 312

CLICHÉ

Le terme cliché s'applique à des locutions éculées dont la banalité s'aggrave souvent d'un manque de précision. Certaines de ces expressions sont devenues des tics à force d'être ressassées dans la langue de la presse et de la radio.

Ex. : Une voix caverneuse.

Des arcanes profonds.

Fier comme Artaban.

Se placer sous le signe de...

Se situer dans le cadre de...

DUPGR 1980, p. 117 *GAGRD 1977, p. 329, 376

CONCORDANCE DES TEMPS

On appelle concordance (ou correspondance) des temps l'ensemble des règles qui régissent l'emploi du temps dans une proposition subordonnée en fonction du temps du verbe de la principale. Le rapport des temps verbaux traduit une relation chronologique entre les événements exprimés dans la principale et dans la subordonnée; il marque l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité d'une action par rapport à une autre.

Ex. : S'il fait beau, je sortirai.

S'il faisait beau, je sortirais.

S'il avait fait beau, je serais sorti.

(Voir Tableau de la concordance des temps, p. 26.)

BISYN 1971, t. II, nos 1094-1106
CHEGR 1964, p. 389-391
COECR 1956, t. I, p. 144-152
COLDI 1972, p. 814-815
COSTY 1978, p. 29-34
DAPEN 1977, nos 136-140
DELOP 1967, p. 67-70
DUNOU 1973, p. 215-217
DUPUS 1972, vol. III, p. 2519-2521
GANAD 1970, p. 44-45
GECOD 1973, p. 145-147
GEOJE 1957, p. 31, 185, 190, 199, 209, 218, 344-345
GESTY 1968, p. 21-22
*GIBON 1981, p. 862-865
GREFR 1973, nos 1238-1240
GRPRE 1969, nos 489-493
GRUSA 1980, nos 2728-2750
HANFR 1983, p. 252-255
JOORT 1980, p. 160
LALAN 1971, t. 2, p. 857-861
LEXIS 1975, p. XXV-XXVI
UM-4 1976, cahier 1, p. 178
cahier 2, p. 180
cahier 3, p. 190-191
WASYN 1973, nos 444-475

CONDITIONNEL

Le mode conditionnel indique essentiellement l'éventualité de l'action. Cette notion peut s'exprimer sous deux aspects différents :

a) Le potentiel : l'action est pensée comme possible, réalisable dans certaines circonstances (en général dans le présent ou dans l'avenir).

b) L'irréel : l'action est pensée comme irréalisable (notion de présent ou de passé).

Ex. : a) Si le projet était approuvé tel quel, nous pourrions entreprendre les travaux sans délai.

b) Si j'avais eu des ailes, j'aurais pu voler a son secours.

*BEFRD 1979, p. 72, n° 47
BISYN 1971, t. II, nos 1609, 1616, 1619
BULAN 1976, p. 19
COECR 1956, t. I, p. 113-114
DAFRA 1964, p. 128
DAPEN 1977, nos 150, 207, 223
DUNOU 1973, p. 123-124, 126, 183, 214, 216
GEORF 1969, p. 103, 158
GRELA 1961, vol. 3, p. 202-204
HANFR 1983, p. 256-257
JOORT 1980, p. 161
RCB, vol. XIV, n° 6
THODI 1956, p. 96
UM-4 1976, cahier 1, p. 178-179
WASYN 1973, nos 409-415

COORDINATION

La coordination est dite incohérente lorsque les termes liés par l'outil de coordination ne présentent aucune homogénéité sémantique. Pour savoir si l'on peut coordonner certains termes, on regardera moins s'ils ont la même forme grammaticale que s'ils se placent sur le même plan par le sens.

Ex. : Certains enseignent la modestie et qu'il est doux de posséder un petit jardin. (Duhamel.)

J'admire non seulement l'oeuvre de Jean Rostand, mais encore j'approuve son action en faveur de la paix. (On dira correctement : Non seulement j'admire..., mais encore j'approuve...)

Il faut également éviter de coordonner :

a) Des éléments disparates.

b) Des épithètes incompatibles.

c) Une idée particulière à une idée générale qui l'inclut.

Ex. : a) Il avait été blessé trois fois, à la cuisse, à Waterloo et à l'improviste.

b) Art ancien et moderne (l'art ne saurait être, à la fois, ancien et moderne).

c) Vieux fers et métaux à vendre (le fer fait partie des métaux).

*COECR 1956, t. I, p. 84-87
COLDI 1982, p. 157
*DUPUS 1972, vol. II, p. 892
*GAGRD 1977, p. 154, 332
GALGR 1971, p. 55
GECOD 1973, p. 38
HANFR 1983, p. 246
LALAN 1971, t. 2, p. 972-977
*LERED 1978, t. 1, p. 242-249, 252-266
t. 2, p. 125-129
THIOR 1978, nos 139-140
THODI 1956, p. 159

DISCORDANCE PRONOMINALE

On appelle discordance pronominale le fait, dans une même phrase, de désigner un être par deux pronoms représentant deux personnes

grammaticales différentes. Ce tour est extrêmement répandu dans la langue populaire et même chez certains écrivains. Il est à éviter dans la langue écrite.

Ex. : Avant de s'enfoncer dans la forêt, nous avons fait halte pendant un quart d'heure.

BAEXP 1981, vol. I, p. 28-29
*BEFRD 1979, p. 329
BISYN 1971, t. I, nº 385
DUPUS 1972, vol. II, p. 1778-1780
GIBON 1981, p. 543-544
GRUSA 1980, nº 1288
HANFR 1983, p. 648-649
LADIF 1980, p. 506-507
*LERED 1978, t. 1, p. 183, 191-198
t. 2, p. 26 -263
THODI 1956, p. 287

ÉLÉGANCE DU STYLE

Il ne suffit pas qu'une phrase soit claire et correcte sur le plan grammatical; encore faut-il qu'elle soit élégante, c'est-à-dire qu'elle ne choque pas le lecteur par son style heurté, son manque de musicalité.

L'harmonie de la phrase repose sur deux éléments : le rythme (ou disposition des membres de phrase dans l'ordre croissant) et la sonorité (ou agencement des mots ou des groupes de mots de façon à former des ensembles sonores agréables à l'oreille).

Le bon style administratif se reconnaît généralement aux caractéristiques suivantes : a) une certaine solennité, b) la politesse, c) l'objectivité, d) l'homogénéité, e) la clarté et f) la concision.

Ex. : Je vous demande de vouloir bien (ou Veuillez) communiquer les présentes dispositions à qui de droit, dans les formes prévues par les règlements en vigueur, et de m'adresser dans les délais les plus brefs (ou et m'adresser au plus tôt) les accusés de réception dûment signés par les intéressés.

BEFRD 1979, p. 90-94, nos 79-94
CATAD 1968, p. 13-27, 124
COECR 1956, t. II, p. 221-226
COSTY 1978, p. 5-12
GAGRD 1977, p. 326-328
GANAD 1970, p. 71
GRALI 1971, p. 141-151
MAROF 1965, p. 209-216

ENCHAÎNEMENT SYNTAXIQUE

La phrase n'est pleinement intelligible que lorsque les groupes fonctionnels qui la composent s'enchaînent selon les règles de la syntaxe. Il y a rupture de la chaîne syntaxique lorsqu'une phrase s'amorce, puis demeure incomplète, lorsqu'un terme détaché (groupe nominal apposé, adjectif, participe, etc.), un pronom ou une subordonnée n'ont pas d'appui grammatical, ou qu'une construction elliptique est employée abusivement.

Ex. : Ce romancier, lorsqu'il publia son oeuvre, bien des gens ne savaient pas que tant de misère régnait dans les couches populaires.

Debout près de moi sur la passerelle, son regard se rivait à l'avant du bateau.

Paresseux, incapable, inutile à qui et à quoi, sa disparition était plutôt un bienfait. (M. Aymé.)

Considérées comme des hardiesses de syntaxe, ces constructions sont à déconseiller.

*COECR 1956, vol. II, p. 90
CRSTY 1974, p. 220-221
LADIF 1980, p. 503-506

*LERED 1978, t. 1, p. 281-291
t. 2, p. 143-146

ÉPITHÈTE EN HYPALLAGE

Robert Le Bidois donne le nom d'adjectivite à cette tendance de la langue moderne qui, sous l'influence de l'anglais, fait substituer maladroitement un adjectif de relation à un complément prépositionnel. Il s'ensuit que la construction de l'épithète, dite en hypallage, amène fréquemment une altération de sens ou une ambiguïté.

Ex. : Un voyage washingtonien.

Un journaliste économique.

Un dîner panoramique.

BEFRD 1979, p. 87-88, nº 72
*CRSTY 1947, p. 136
DUPUS 1972, vol. I, p. 38-39
GRALI 1971, p. 77, 134-135
GRUSA 1980, nºs 346 (note), 351-352
KOFAU 1975, p. 30-31
LERED 1978, t. 1, p. 110-113
RCB, vol. IV, nº 1, p. 4-5
*SPSTY 1967, p. 389
VISTY 1977, p. 124-125
Repères - T/R : fiche du même titre

ÉQUILIBRE DE LA PHRASE

La phrase comprend deux parties : une partie ascendante (ou protase) et une partie descendante (ou apodose). La voix monte, atteint un sommet, puis redescend progressivement. Le rythme dépend de l'équilibre des termes par rapport au verbe de base. La tendance du français est de disposer les compléments par masses croissantes de façon que la phrase tombe en douceur. On évitera donc en général de terminer la phrase sur un verbe, car la voix baisserait artificiellement, alors qu'elle devrait être à son sommet.

La disposition des phrases ou des membres de phrase dans un ordre décroissant met en relief un mot ou un groupe de mots et crée un effet stylistique particulier.

Ex. : De la main gauche, elle étreignit les flammes qui, sans la brûler, s'éteignirent. (Huysmans.)

L'enceinte des roches est vide. Les étoiles rayonnent. Tout se tait. (Flaubert.)

BOFAU 1970, p. 353
COECR 1956, t. II, p. 222
*CRSTY 1974, p. 218-220
DELOP 1967, p. 37-38
FISGR 1959, p. 499-500
GAGRD 1977, p. 327-328

ÉTOFFEMENT

L'étoffement est le renforcement d'un mot qui ne se suffit pas à lui-même, qui a besoin d'être épaulé par d'autres termes. Le français éprouve la nécessité de substituer un substantif à certains mots-outils qui en anglais se passent fort bien d'un appui.

Ex. : This tends to prove that... : Ce fait tend à prouver que...

To : Destinataire

DAFRA 1964, p. 146
DAPEN 1977
*HOREV 1978, p. 97
*VISTY 1977, p. 9; p. 99, n° 82 j)

FAUX AMI

Appelés aussi mots-pièges ou mots-sosies, les faux amis sont des termes qui correspondent d'une langue à l'autre par l'étymologie et par la forme, mais qui, n'ayant pas évolué parallèlement au sein des deux langues, ont pris des sens plus ou moins différents.

Ex. : To demand et demander.

Opportunity et opportunité.

Versatile et versatile.

BULAN 1975, p. 41-46
CLAFR 1980, p. 47
COLLA (2) 1978, p. 57-58
COLPA 1982
DADIF 1967
DAFRB 1976, p. 78
DALAN 1962, p. 7-8
DAPEN 1977, nos 241-244
DUCOR 1968
DUFAU 1971
GRALI 1971, p. 207-210
HOREV 1978, p. 98
KOFAU 1975
*SPSTY 1967, p. 58-61
*VISTY 1977, nos 54-55, 154-155

FORMULATION IDIOMATIQUE

On entend par formulation idiomatique la construction propre à une langue, c'est-à-dire celle qui correspond à la nature et aux exigences profondes du génie, de l'esprit de cette langue.

L'anglais est la langue du concret : il calque son expression sur le détail de la réalité; le français préfère le plan de l'entendement : il situe l'action dans un cadre abstrait et s'abstient d'expliciter ce qui va de soi. Le lien logique se dégage du rapport même des idées mises en présence.

a) Sauf recherche particulière d'expressivité, le français tend à construire la phrase par masses croissantes.

b) Il place généralement le déterminant après le déterminé, contrairement à l'anglais, qui antépose la plupart de ses éléments déterminants (adjectif, complément de nom, etc.).

c) Le français indique le résultat et la destination avant le moyen employé.

d) Les circonstancielles causales sont de préférence placées en début de phrase ou avant le verbe, la cause précédant ainsi l'effet.

e) Le manque de souplesse du français l'empêche de faire l'ellipse du verbe après la plupart des conjonctions.

f) Le français tend à faire intervenir un sujet pensant dans la représentation des événements et de leur cadre.

g) Il emploie une relative là où l'anglais se contente d'une préposition.

Ex. : a) Le directeur a confié à son adjoint l'élaboration d'un programme de formation des gestionnaires.

b) Elle portait une robe rouge à paillettes argent.

c) Il a traversé la rivière à la nage (traduction de : He swam across the river).

Il se rend à l'université à pied (et non : Il marche à l'université).

Je vous ferai connaître ma décision par écrit (de préférence à : Je vous écrirai pour vous faire connaître...).

d) À force de se buter sur certains problèmes, l'esprit acquiert comme des callosités. (J. Rostand.)

e) Chaussée glissante par temps humide (et non : Chaussée glissante si humide).

f) On frappe à la porte (traduction de : There's a knock at the door).

g) Les livres qui se trouvent sur vos rayons (traduction de : The books on your shelves).

ACTER 1981, vol. 14, n° 6, p. 10
BISYN 1971, t. II, nos 840-841
*DAFRA 1964, p. 54-55
DAFRB 1976, p. 81-113
*DAPEN 1977, p. 6, 9, nos 93, 257
DELOP 1967, p. 132-137
*VISTY 1977, nos 88, 185, 187

FORMULATION LOURDE

Il faut se garder des longues phrases embarrassées, en particulier des phrases encombrées de verbes passe-partout (avoir, être, faire, mettre, dire, etc.), de pronoms relatifs ou démonstratifs, de participes présents et de conjonctions subordonnantes qui n'aboutissent souvent qu'à du délayage. À ce chapitre, on évitera de greffer subordonnée sur subordonnée, car non seulement la phrase s'en trouverait alourdie, mais elle y perdrait en clarté. L'emploi du tour «il y a», du mot «chose» et du style indirect ne va pas non plus sans une certaine lourdeur.

Ex. : Dans l'état actuel de mes informations et étant donné les choses qui se passent en ce moment, il m'est naturellement impossible de vous donner une réponse formelle dans un sens ou dans un autre comme vous l'auriez espéré.

Cette note s'adresse à ceux qui ne savent pas que je serai absent le mois qui vient.

Ces deux phrases gagneraient à être élaguées ainsi :

Les renseignements que je possède en ce moment ne me permettent pas, dans les circonstances, de vous donner la réponse que vous attendiez.

Veuillez prendre note que je serai absent le mois prochain.

BULAN 1976, p. 1-7
COECR 1956, t. II, p. 208
COSTY 1978, p. 64-73
CRSTY 1974, p. 275-278
GAGRD 1977, p. 213
GESTY 1968, p. 217
*GRALI 1971, p. 87
LERED 1978, t. 1, p. 137-138

GALIMATIAS

Le terme galimatias désigne un écrit prétentieux, confus, inintelligible, qui semble dire quelque chose, mais ne signifie rien. Il implique des impropriétés en cascades qui entraînent des écarts de sens et, souvent, des ambiguïtés.

Ex. : Dans les zones à forte densité vacancière, le problème de la pollution des eaux domestiques est étroitement lié à la population flottante.

L'allocution du président, plus anecdotique, brossa à propos des tractations qui s'opèrent sur le sucre cubain la fresque des aléas et paradoxes qui sont le fruit des dangereuses prospectives dont il est l'objet.

DUPGR 1980, p. 346, 465
GAGRD 1977, p. 324

*LERED 1978, t. 1, p. 115-118

IDIOTISME

On appelle idiotismes des locutions propres à une langue (gallicismes, anglicismes, germanismes, latinismes, etc.), qui ne peuvent être traduites littéralement dans une autre langue de structure analogue.

Ex. : We hear two different stories.
Nous entendons deux sons de cloche.

He reversed his initial stand.
Il a changé son fusil d'épaule.

*BULAN 1975, p. 411-415
GRALI 1971, p. 202
HOREV 1978, p. 99
LAIDI 1979, p. IX-X
PERID 1972
PEROB 1984, p. 958
REANG 1973
VEANG 1966
VISTY 1977, nos 20, 230-245

IMPROPRIÉTÉ

L'impropriété est l'erreur la plus répandue dans la langue de notre époque. Elle se définit ainsi : faute qui consiste à utiliser un terme qui ne convient pas ou auquel on prête un sens qui n'est pas le sien, ou altération du sens d'un terme due à une confusion homonymique ou paronymique.

Ex. : Nous prendrons toutes les mesures qu'exige la conjecture actuelle (pour : conjoncture).

Ce changement m'évite de lui téléphoner (pour : me dispense).

BEEXP 1976, nos 1-95
BOFAU 1970, p. 367
BULAN 1976
COECR 1956, t. II, p. 9-10
COLDI 1982, p. 377
DAFRA 1964, p. 150-158
DUPGR 1980, p. 251
GAGRD 1977, p. 375
GECOD 1973, p. 240-243, 320-324
GEGRA 1964, p. 118-119
LERED 1978, t. 1, p. 76, 97-119
THODI 1956, p. 212
UM-4 1976, cahier 1, p. 25-48
cahier 2, p. 11-24
cahier 3, p. 29-55
Repères - T/R : fiche du même titre

INCISE

L'incise, appelée aussi incidente, est une courte proposition qui s'intercale dans la phrase sans en faire vraiment partie. C'est donc dire qu'elle conserve son indépendance sur le plan syntaxique. Elle a parfois la valeur d'une parenthèse.

Ex. : «Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde.»
(La Fontaine.)

«Donne-lui tout de même à boire», dit mon père.
(Hugo.)

Elle avait interrompu la lecture de ce livre qui, disait-elle, l'ennuyait à mourir.

Les éphémères, leur nom l'indique bien, ne vivent pas longtemps.

*BISYN 1971, t. II, nos 866-869
BOFAU 1970, p. 353
*DELOP 1967, p. 42-43
DUNOU 1973, p. 148
FISGR 1959, p. 498
GEOJE 1957, p. 170, 257
*GRUSA 1980, nos 256, 291
WASYN 1973, p. 298

INCOHÉRENCE

Le terme incohérence s'applique à une suite d'idées, de mots ou de phrases qui ne sont pas liés grammaticalement ou sémantiquement, c'est-à-dire qui ne forment pas un tout, un ensemble bien joint.

Ex. : Il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers, regarder les choses en face et continuer à envisager un renfort sérieux si nous voulons jouer un rôle important dans la compétition.

Le cheval faisait des efforts surhumains pour se dégager.

Cette averse n'est qu'un feu de paille.

*DUPGR 1980, p. 252-253
GRALI 1971, p. 56-57
*LERED 1978, t. 1, p. 288-290

INFINITIF

L'infinitif est un mode verbal qui exprime le procès hors du temps (il est atemporel) et ne met aucun sujet en cause (il est impersonnel).

Ex. : Bien faire et laisser dire.

Avec des verbes déclaratifs ou des verbes d'opinion, l'emploi de que + l'indicatif est parfois concurrencé par celui de l'infinitif quand le sujet des verbes est identique. La proposition infinitive permet alors d'éviter l'accumulation de conjonctives.

Ex. : Je crois pouvoir le faire.
Je crois que je peux le faire.

Il déclare l'avoir dit.
Il déclare qu'il l'a dit.

Toutefois, les verbes laisser et faire ainsi que les verbes qui traduisent une sensation peuvent avoir pour complément un infinitif avec sujet distinct.

Ex. : Il m'a laissé partir sans difficulté.

J'ai entendu parler dans le corridor.

L'infinitif précédé de à, employé pour exprimer la destination et l'obligation, n'est correct que dans les expressions qui ont une valeur voisine du passif.

Ex. : Un livre à lire (sens : qui doit être lu).

Une affaire à régler (sens : qui doit être réglée).

Un problème à résoudre (sens : qui doit être résolu).

Les verbes qui ne prennent pas de complément d'objet direct et qui, de ce fait, n'ont pas de forme passive, ne peuvent se construire ainsi. On ne dira donc pas :

Ex. : Une lettre à répondre.

Un client à téléphoner.

Une occasion à profiter.

L'infinitif a parfois une valeur gérondivale, c'est-à-dire qu'il équivaut à un gérondif (participe présent introduit par la préposition d'intériorité en). Toutefois, cet emploi n'est pas très fréquent dans la langue moderne.

Ex. : Pour dormir (sens : en dormant) dans la rue, on n'offense personne.

L'infinitif remplace l'impératif pour exprimer un ordre général et impersonnel. Précédé de à, il indique plutôt une action envisagée. Il a valeur d'impératif impersonnel quand il est accompagné du pronom se.

Ex. : Remarquer que la lettre n'est pas signée.

À terminer avant de partir.

Ne pas se pencher par la portière.

L'infinitif précédé de à en combinaison avec les verbes être, rester, se trouver, etc. peut marquer l'aspect duratif de l'action.

Ex. : Il restait là à compter ses sous.

Elle était dans sa chambre à faire sa toilette.

L'infinitif s'emploie parfois en phrase exclamative ou interrogative, ou, dans la langue littéraire, comme infinitif de narration.

Ex. : Comment? Payer ce tableau 100 francs!

Que faire? Où aller?

Et boquillons de perdre leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre.
(La Fontaine.)

L'infinitif peut être attribut ou complément d'un nom, d'un pronom ou d'un adjectif.

Ex. : Son but était de nous évincer.

Il a trouvé le moyen de traverser la frontière.

Il préfère au plaisir de lire celui de raconter.

Il est prêt à partir.

BISYN 1971, t. II, nos 1243-1265
COLDI 1982, p. 385-386
*CRSTY 1974, p. 191-195
*DAPEN 1977, no 170
GECOD 1973, p. 164-165
GIBON 1981, p. 861
GRUSA 1980, nos 1821-1880
*HANFR 1983, p. 84, p. 498-506
LERED 1978, t. 1, p. 367-373
UM-4 1976, cahier 2, p. 187, nos 81-85
cahier 3, p. 202-203, nos 82-87
UMGRA, no 158, p. 4
*WASYN 1973, nos 118, 386, 476-481

INFINITIF EN ANACOLUTHE

Le français moderne a l'ambiguïté en horreur; aussi exige-t-il, pour la clarté de la phrase, que le sujet sous-entendu d'une proposition infinitive soit le même que celui de la proposition principale. Les phrases suivantes sont donc incorrectes.

Ex. : Aucune réclamation ne sera admise après avoir quitté la caisse.

Pour obtenir un soulagement rapide, cette pommade est sans égale.

Grâce à la télévision, la France entière est à notre portée sans avoir besoin de nous déplacer.

Toutefois, cette règle admet quelque restriction : si le sens reste parfaitement clair, l'infinitif de valeur finale peut parfois se rapporter à l'objet direct ou à l'objet indirect du verbe principal.

Ex. : Je l'ai choisi pour être votre guide (<u>choisi</u> oriente déjà l'esprit vers l'idée d'une fin).

On lui accorda une journée pour voir Paris.

Il arrive que le sujet de l'infinitive ne soit pas énoncé, notamment quand le verbe de la principale est à la forme impersonnelle.

Ex. : Pour être un grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune. (La Rochefoucauld.)

Enfin, il n'est pas superflu de mentionner que certains écrivains s'accordent, à ce chapitre, des licences que les grammairiens jugent discutables.

*BISYN 1971, t. II, nos 1490-1493
COECR 1956, t. I, p. 122
CRSTY 1974, p. 191-192
DAPEN 1977, no 170
*GECOD 1973, p. 164-165
GRALI 1971, p. 57-58
GRUSA 1980, nos 1873-1874
LERED 1978, t. 1, p. 371-373
*RCB, vol. II, no 10, p. 6
UM-4 1976, cahier 2, p. 187, nos 82-83

INFLATION VERBALE

L'expression appartient à R. Le Bidois; il en donne les synonymes suivants : exagération verbale, verbosité, hydropisie verbale.

Ex. : Nous allons examiner les questions à travers le prisme de leur contexte.

*BITRO 1970, p. 140-174, 233-235 BULAN 1975, p. 2-12

LAPALISSADE

On appelle <u>lapalissade</u> une affirmation, une réflexion d'une évidence niaise : elle explicite des éléments sous-entendus qui étaient tout à fait clairs.

Ex. : Deux heures avant sa mort, il était encore en vie.

L'hiver est à Paris la plus froide saison.

*DUPGR 1980, p. 460 *LEXIS 1975, p. 975

LIAISON DE LA PHRASE

Le français est une langue liée. Il tend à articuler le message de façon à établir un rapport entre le mouvement de la phrase et l'expression de la pensée.

La liaison s'obtient par l'emploi de charnières (conjonctions, adverbes, locutions, relatifs, etc.) et par le recours à des temps et à des modes qui ponctuent le déroulement de l'énoncé, c'est-à-dire par la concordance des temps.

Ex. : Elle répondit en souriant.
Elle répondit, souriante.

Comme il pleuvait, nous ne sommes pas sortis.
Il pleuvait; nous ne sommes pas sortis.

Deux personnes sont blessées.
Il y a deux personnes de blessées.

COECR 1957, t. II, p. 208-220
CRSTY 1974, p. 255-271
DAPEN 1977, n° 167-173
DELOP 1967, p. 134-135
GANAD 1970, p. 71
GRUSA 1980, n° 365
*VISTY 1977, n° 206-215
WASYN 1973, nos 4, 13, 14, 37, 85, 100

LITTÉRALITÉ

Le terme littéralité désigne la stricte conformité à la structure d'une autre langue, ou tendance à traduire mot à mot le contenu d'un texte sans lui donner une forme idiomatique qui appartienne à la langue d'arrivée. On dit aussi, dans ce sens, traduction servile.

Ex. : Three men were killed when a tank blew up (traduit par : Trois hommes ont été tués quand un réservoir a explosé).

Par contre, l'expression traduction littérale désigne le passage de la langue de départ à la langue d'arrivée, aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se soucier d'autre chose que des servitudes linguistiques (orthographe et syntaxe).

Ex. : I left my spectacles on the table downstairs.
J'ai laissé mes lunettes sur la table en bas.

Where are you?
Où êtes-vous?

This train arrives at Union Station at ten.
Ce train arrive à la gare Centrale à 10 heures.

COLPA 1982
DAFRA 1964
DAFRB 1976
DAPEN 1977
*HOREV 1978, p. 99
KOFAU 1975, p. 15-19
*VISTY 1977, nos 34, 155, 214-215
VITRB 1978, vol. I

NIVEAU DE LANGUE

Il existe en gros trois niveaux de langue, trois registres qui tiennent compte de la situation du sujet parlant au moment où il s'exprime, de son niveau social et culturel, de ses activités spécialisées, ainsi que de l'interlocuteur visé. Citons la langue artistique, la langue usuelle (ou commune) et la langue vulgaire.

Le tableau suivant, emprunté au bulletin C'est-à-dire... (vol. II, n° 4, p. 2-3), énonce clairement les trois grands registres et les niveaux qu'ils incluent.

NIVEAUX STYLISTIQUES

I. - Langue vulgaire : Sont de la langue vulgaire les mots et expressions propres au peuple et qui sont en marge de la langue commune.

1° Argot : Forme grossière du langage familier dont l'usage est circonscrit à certains milieux : pègre, milieux sportifs, grandes écoles, etc.
Exemples : Pioncer (dormir); plumard (lit), etc.

2° Langue populaire : Mots et expressions propres au peuple mais intelligibles à la majorité des locuteurs d'une même langue.
Exemples : Se fourrer le doigt dans l'oeil; rester baba (éberlué); conjugo (mariage).

FRONTIÈRE DU BON USAGE

II. - Langue usuelle ou commune : Ensemble des mots, expressions et tournures utilisés par tous les locuteurs d'une même langue et qui forment le fonds de la langue.

1° Langue familière : Mots et expressions réservés à la conversation entre intimes.
Exemples : Eberlué (étonné); balayeuse électrique (aspirateur).

2° Langue soignée : Mots et expressions employés dans la conversation de bon ton.
Exemples : Précipiter, par rapport à ficher (fam.) et à flanquer (pop.); invectiver, par rapport à pester contre quelqu'un (fam.); dérober (chiper).

3° Langue écrite : Mots, expressions et tours syntaxiques qu'on retrouve plus particulièrement dans l'écriture. Ainsi le passé simple en grammaire est devenu une forme de la langue écrite. La langue de l'administration, les textes de lois, de règlements, la langue technique représentent diverses modalités de la langue écrite.

III. - Langue artistique : Ensemble des mots, tours et expressions employés pour produire un effet esthétique.

1° Langue littéraire : Ce qui différencie la langue écrite de la langue littéraire, c'est l'objet. La première a une fin utilitaire; la seconde une fin artistique ou esthétique. Elle cherchera les mots qui ont une valeur expressive nouvelle, qui produisent un effet particulier. L'imparfait du subjonctif est devenu une forme presque exclusivement littéraire; son emploi produit un effet de recherche, de soin dans l'expression. Dans le vocabulaire, des mots comme SIDERE, ROCAMBOLESQUE, etc. appartiennent aussi à la langue littéraire.

2° Langue poétique : Mots et expressions employés uniquement en poésie. Exemples : Hymen (mariage); coursier (cheval), etc.

BEEXP 1976, nos 267-269
BULAN 1976, p. 133-140
CLAFR 1980, p. 72-73
COSTY 1978, p. 77-78
DAPEN 1977, p. 11
DUPGR 1980, p. 312
HOREV 1978, p. 100
*LERED 1978, t. 1, p. 31-39
t. 2, p. 20-28
MAROF 1965, p. 113, 207-210, 212
*RCB, vol. II, no 4, p. 1-3
VISTY 1977, no 14
WASYN 1973, p. 9-10

ORTHOGRAPHE

L'orthographe est la manière d'écrire un mot par référence à une norme grammaticale. On distingue deux types d'orthographe :

a) L'orthographe d'usage (dite aussi orthographe absolue), ou graphie des mots indépendamment de leur fonction dans la phrase.

Ex. : Avoir, jour, violent, mal, dent.

b) L'orthographe d'accord (dite aussi orthographe de règle ou orthographe grammaticale), ou graphie des mots selon leur fonction dans la phrase.

Ex. : Il a depuis plusieurs jours de violents maux de dents.

BEEXP 1976
BEFRD 1979
BELEX 1981
CLAFF 1979
CODIF 1970
COLDI 1982
GANAD 1970, p. 21-25
GIBON 1982
GILOS 1976
GREFR 1973
HANFR 1983
HOREV 1978, p. 101
JOORT 1980
LALAN 1971
LEXIS 1975
PEROB 1984
ROBER 1966
ROBME 1982
ROORT 1978
SEBJ-1 1979, p. 53-54
THODI 1956
TLFRA 1971
UM-4 1976

PARTICIPE PRÉSENT

La fréquence d'emploi du participe présent est une question de style, et non de grammaire. Même si le participe permet d'éviter les cascades de relatives, le français en fait un usage discret, car la profusion de sonorités en -ant alourdit très fâcheusement un texte.

Ex. : La salle d'audience s'emplissait du flot toujours se renouvelant des parties venant en foule à la séance et consultant les avocats au cours des suspensions l'interrompant.

M. X. ayant déposé un amendement tendant à reprendre un texte du Conseil de la République tendant à maintenir le principe donnant primauté à la catégorie...

*COSTY 1978, p. 70
DUPUS 1972, vol. III, p. 1879-1880
*GECOD 1973, p. 190, 251
GEGRA 1964, p. 41, 165
GELAN 1966, p. 188
LERED 1978, t. 1, p. 378
MAROF 1965, p. 147-148
VISTY 1977, n° 138 A)

PARTICIPE PRÉSENT ET GÉRONDIF

Le participe présent et le gérondif peuvent exprimer, avec la valeur d'une proposition circonstancielle :

1° La simultanéité

Ex. : Je l'ai surpris lisant cette lettre.

Je regarde en rêvant les murs de ton jardin.

2° La cause

Ex. : Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine...

En tergiversant comme vous l'avez fait, vous avez tout compromis.

3° La concession, l'opposition

Ex. : Quoique souffrant, je suis sorti.

Tout en protestant de sa fidélité, il nous a trahis.

4° La condition, la supposition

Ex. : Dieu aidant, nous vaincrons.

En procédant avec plus de méthode, vous auriez réussi.

Le gérondif indique de plus le moyen, la manière.

Ex. : C'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Il convient de mentionner que le participe présent lie plus étroitement qu'une relative; il s'emploie pour marquer une qualité permanente. Si l'on veut exprimer un détail accidentel, on aura recours de préférence à la relative.

Ex. : Les chevriers rôdant de cime en cime.

Les chevriers qui rôdent...

Par ailleurs, l'infinitif note le fait, sans plus; le participe superpose un aspect duratif et une note descriptive.

Ex. : Les chevriers qu'on voit rôder de cime en cime.
Les chevriers qu'on voit rôdant...

Ajoutons que le participe, employé sans la préposition d'intériorité en, se rapporte au terme qu'il accompagne, et non à l'ensemble du procès.

Le participe et le gérondif doivent se construire de telle sorte que leur rapport avec le nom ou le pronom ne prête à aucune équivoque. Quand on les place au commencement d'une phrase ou d'un membre de phrase, on veille, en général, à ce qu'ils se rapportent au sujet du verbe principal.

Ex. : Espérant recevoir une réponse favorable, je vous prie d'agréer... (et non : Espérant recevoir une réponse favorable, veuillez agréer...).

BEEXP 1976, nos 437, 439-440
*BISYN 1971, t. I, nos 788-794
CLAFR 1980, p. 82-83
COECR 1956, t. I, p. 122
COLDI 1982, p. 529-530
*CRSTY 1974, p. 192-194
DAPEN 1977, no 23
DUNOU 1973, p. 205-206
DUPUS 1972, vol. II, p. 1118-1119
GESTY 1968, p. 23-26
GIBON 1982, p. 858-859
GRALI 1971, p. 59, 176-177, 187-188
*GRUSA 1980, nos 1952-1954
HANFR 1983, p. 452, 690-693
JOORT 1980, p. 297, 494-495
LALAN 1971, t. 3, p. 2221-2225
LERED 1978, t. 1, p. 43, 367-378
t. 2, p. 173
MAROF 1965, p. 147-148
THIOR 1978, no 308
*THODI 1956, p. 149, 306-307
VISTY 1977, no 138 A)
*WASYN 1973, nos 484-489

PLÉONASME

Une certaine confusion règne quant à la définition du mot pléonasme et à celle des termes qui lui sont apparentés (périssologie, redondance et battologie) :

a) Pléonasme : redoublement de l'idée dans deux mots du même membre de phrase.

Ex. : Il avait prévu d'avance sa réaction.

Il ajouta quelques mots de plus.

b) Périssologie : pléonasme vicieux.

Ex. : Les voraces ont complètement mangé et dévoré les coriaces.

Il fait une cirrhose du foie.

c) Redondance : redoublement d'une idée dans deux phrases ou membres de phrase.

Ex. : En général, il semble permis de conclure que la situation des éducateurs laïcs dans l'enseignement privé se présente dans l'ensemble d'une façon confuse.

Tous les conseillers ont voté la proposition à l'unanimité.

d) Battologie : redondance excessive, injustifiée.

Ex. : Et encore une introduction... et je suis contraint à une introduction, je ne peux pas me passer d'une introduction et une introduction m'est nécessaire.

Seuls le pléonasme et la redondance sont considérés comme des figures de style; ils sont admis, dans la langue littéraire, lorsqu'ils apportent plus de vigueur, plus d'énergie à la pensée.

Ex. : Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu. (Molière.)

BEEXP 1976, n^{os} 739-748, 777
BOFAU 1970, p. 365
BULAN 1976, p. 6-7
CLAFF 1979, p. 192
COECR 1956, t. I, p. 66, 80, 98-99
COLDI 1982, p. 560, 638
COLLA (1) 1978, p. 69-76
COSTY 1978, p. 52
*DUPGR 1980, p. 92, 341, 351, 378-379, 387
DUPUS 1972, vol. III, p. 1985-1986
GANAD 1970, p. 39-41, 74
*GECOD 1973, p. 193-195, 244-245
GEOJE 1957, p. 31, 99, 161, 171, 187, 190, 208, 217-218, 230, 237
GEORF 1969, p. 159, 165, 166, 177, 211
GOPAR 1971, p. 44, 61, 105, 284-292, 333
GRALI 1971, p. 107
GRELA 1970, vol. 5, p. 208-210
LERED 1978, t. 1, p. 124-142, 145-146, 183-185
PEECR 1980, p. 390
THODI 1956, p. 322

PONCTUATION

Une certaine latitude est admise dans l'emploi des signes de ponctuation. Toutefois, il est important de bien connaître la signification et la portée de chaque signe pour éviter les abus et les licences, et ne pas nuire à l'intelligibilité du message. Un

texte bien ponctué démontre que le rédacteur sait utiliser les ressources de la langue pour organiser son discours et communiquer sa pensée sans ambiguïté.

BEEXP 1976, nos 825-834
BEFRD 1979, p. 189-239, nos 1-85
BELEX 1981, p. 298
BRUNP 1971
CHEGR 1964, p. 32-39
CLAFF 1979, p. 139-145
CLAFR 1980, p. 85-91
COLDI 1982, p. 568-570, 784
COPON 1975
DOPON 1978
DOUOR 1974, p. 457-458
DUNOU 1973, p. 233-234
DUPUS 1972, vol. III, p. 2670
FISGR 1959, p. 514-524
GALGR 1971, p. 215
GANAD 1970, p. 56-59
GECOD 1973, p. 110-116
GEORF 1969, p. 133-135
GIBON 1981, p. 892-896
GOMEM 1973, p. 93-97
GOPAR 1971, nos 395-396
GRUSA 1980, nos 2754-2770
JOORT 1980, p. 526
LALAN 1971, t. 5, p. 4454-4458
LERED 1978, t. 1, p. 293-324
t. 2, p. 147-155
nos 351-376
RAGRA 1982, p. 49-58
RCB, vol. II, no 1
RLFFB 1982, p. 161-165
THIOR 1978, nos 438-467
THODI 1956, p. 328
UMGRA, nos 86-98
VISTY 1977, nos 162-164

PRÉPOSITION

Un grand nombre de prépositions sont utilisées de façon purement arbitraire, et la logique demeure impuissante à expliquer quelques tyrannies de l'usage.

Ainsi, certains verbes introduisent directement l'attribut de l'objet; d'autres exigent une préposition ou une conjonction.

Ex. : On l'a nommé juge.

On l'a traité d'imbécile.

Il l'a choisi comme adjoint.

Je le tiens pour très honnête.

Toutefois, on peut retenir que normalement le substantif se construit avec la même préposition que le verbe ou l'adjectif correspondants.

Ex. : Il reste à obtenir l'accord du syndicat sur (et non : pour ou à) l'échelle salariale.

Tous s'accordent sur ce point.

Ces mesures visent la lutte contre (et non : à) l'inflation.

On doit s'efforcer de lutter contre les abus.

La capacité à s'exprimer clairement est indispensable dans toutes les professions.

Les noms capacité et incapacité se construisent normalement avec de. L'emploi de la préposition à est admis, mais seulement lorsque le nom se trouve déterminé, le plus souvent par un complément ou par un adjectif possessif.

Il n'existe pas encore, à notre avis, d'ouvrage qui traite dans le détail de l'emploi des prépositions. C'est souvent par recoupement, par analogie, que le rédacteur arrive à trouver la construction correcte. Les titres donnés ci-après n'échappent pas à cette constatation.

BISYN 1967, t. II, nos 1800-1912
BULAN 1975, p. 81-91
*CAVER 1969
COECR 1956, t. I, p. 77-83
COLDI 1982, p. 585-586
DAFRA 1964, p. 124-125
DAPEN 1977, nos 98-112
DUPUS 1972, vol. III, p. 2066-2067
*ENVOC 1977, p. 68
GANAD 1970, p. 42-43
GRPRO 1977
GRUSA 1980, nos 2250-2460
HANFR 1983, p. 754-755
LAVER 1976
LERED 1978, t. 1, p. 267-272
*RCB, vol. II, no 9, p. 1-5;
vol. III, no 5, p. 7;
vol. VIII, no 1, p. 7-8
THODI 1956, p. 334-335
*UM-4 1976, cahier 1, p. 192, no 88
WASYN 1973, nos 758-797
Repères - T/R : fiche Capacité, incapacité de/à

PRONOM

L'emploi d'un pronom, quel qu'il soit, ne doit jamais créer d'ambiguïtés.

a) En français, le pronom doit renvoyer à un point précis de l'énoncé. Seuls certains idiotismes font exception.

Ex. : Il l'a échappé belle.

Je te le donne en mille.

J'y perds mon latin.

Il ne l'entend pas de cette oreille.

b) Le mot représenté par un pronom doit figurer explicitement dans la phrase; il ne doit pas être seulement pensé. Il doit de plus être pris dans le même sens.

Ex. : Les deux amis ont été d'un héroïsme admirable, et l'on serait fort embarrassé de dire qui des deux l'a été le plus.

Il avait manqué d'air pendant un quart d'heure et avait bien celui d'être asphyxié irrémédiablement.

La première de ces constructions est fautive, car le pronom l' renvoie au mot héroïque qui est seulement suggéré par le terme héroïsme, et la seconde produit un calembour.

c) Dans une même phrase, le même pronom ne peut remplacer des noms différents.

Ex. : On dit qu'on ne produit pas assez.

d) Le pronom ne peut représenter un nom pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire non accompagné d'un article ou d'un adjectif. Le substantif inclus dans une locution verbale a perdu son autonomie et ne peut plus être dissocié du verbe.

Ex. : J'ai demandé pardon; il me l'a accordé.

Pour que la phrase soit correcte, il faudrait dire :

J'ai demandé son pardon; il...

e) Le pronom ne peut remplacer un substantif pris dans deux sens différents.

Ex. : Le pays compte dix millions de sujets, sans compter ceux de mécontentement.

f) Le même nom ne peut être remplacé par des pronoms de personnes différentes, ce qui entraînerait une discordance pronominale; cette faute est fréquente dans la langue parlée.

Ex. : Nous, on n'y peut rien.

g) Le français a souvent recours au pronom dit «anticipant» pour introduire, dans la subordonnée circonstancielle antéposée, le sujet (personne ou chose) de la proposition principale. Cette façon de faire assure l'équilibre de la phrase.

Ex. : Malgré les difficultés sur lesquelles il bute, le paysan est l'homme le plus heureux qui soit.

Cette construction est plus naturelle que la suivante :

Malgré les difficultés sur lesquelles le paysan bute, il est l'homme...

h) Il est plus idiomatique en français de remplacer par un pronom de reprise un substantif déjà énoncé, que de donner un seul complément à des verbes de construction identique.

Ex. : La morale commande d'aimer ses parents et de les respecter (plutôt que : d'aimer et de respecter ses parents).

Ce peuple aime ses chefs et les respecte (plutôt que : aime et respecte ses chefs).

Je veux ce résultat et je l'obtiendrai (plutôt que : je veux et j'obtiendrai ce résultat).

i) La langue littéraire a tendance à placer le pronom avant l'auxiliaire ou l'adverbe.

Ex. : Nul ne le saurait dire.

Voici une recette pour se bien porter (dans la langue courante, on dira : pour bien se porter).

j) Le pronom relatif dont ne peut avoir pour antécédent un terme complément d'un nom introduit par une préposition. Il faut alors le remplacer par de qui, duquel que l'on met après le complément prépositionnel.

Ex. : Cherchez dans le dictionnaire les mots de l'orthographe desquels vous n'êtes pas sûr.

L'homme sur les pieds de qui/duquel j'ai marché.

Les constructions les mots dont vous n'êtes pas sûr de l'orthographe et L'homme dont j'ai marché sur les pieds sont incorrectes parce que dont a pour antécédent, dans les deux cas, un terme (les mots, l'homme) complément d'un mot précédé d'une préposition (l'orthographe, les pieds).

Il n'est peut-être pas inutile de donner ici la liste des principaux pronoms indéfinis. Ce sont : aucun [aucune, (d')aucun(e)s], autre [autres, toujours précédés d'un article ou d'un déterminatif], autrui, chacun [chacune], grand-chose, peu de chose, je ne sais qui, je ne sais quoi, le même [la même, les mêmes], n'importe qui, n'importe quoi, nul [nulle (rare), nuls (rare), nulles (rare)], on, pas un [pas une], personne, plus d'un [plus d'une], plusieurs, quelqu'un [quelqu'une, quelques-uns, quelques-unes], quelque chose, quiconque, qui que, quoi que, tel [telle, tels (vieilli), telles (vieilli)], tout [tous, toutes], tout le monde, l'un [l'une, les uns, les unes].

Pronoms indéfinis

CLAFF 1979, p. 189
COECR 1956, p. 32-36
*GANAD 1970, p. 29
GRPRE 1969, nos 272-281
GRUSA 1980, nos 1264-1336
*HANFR 1983, p. 338-339
LERED 1978, t. 1, p. 191-198
UM-4 1976, cahier 2, p. 173-174
cahier 3, p. 186-188
*WASYN 1973, nos 630-678

Pronoms personnels

BEEXP 1976, n^os 379, 731, 739
BISYN 1971, t. I, n^os 221-289
BOFAU 1970, p. 184
*CLAFF 1979, p. 189
COECR 1956, p. 32-36
COLDI 1982, p. 598
DOUOR 1974, p. 473
*DUPUS 1972, vol. III, p. 2106-2108
FISGR 1959, p. 100-114
*GAGRD 1977, p. 28-34
*GANAD 1970, p. 29
GIBON 1982, p. 880-881
GRPRE 1969, n^os 229-245
GRUSA 1980, n^os 1037-1100
HANFR 1983, p. 765-768
JOORT 1980, p. 542
LERED 1978, t. 1, p. 180-189
*MAROF 1965, p. 179-180
THODI 1956, p. 339-340
*UM-4 1976, cahier 1, p. 175-177
cahier 2, p. 171-172
cahier 3, p. 185-186
WASYN 1973, n^o 550

Pronoms relatifs

BEEXP 1976, n^os 600-603, 742, 745(1)
BISYN 1971, t. I, n^os 550-551
BOFAU 1970, p. 102, 264
COECR 1956, t. I, n^os 40-44
COLDI 1982, p. 224-225
DOUOR 1974, p. 189
DUNOU 1973, p. 96-100
DUPUS 1972, vol. I, p. 729-735
vol. III, p. 2164-2168
FISGR 1959, p. 456-464
GECOD 1973, p. 205-208
GEOJE 1957, p. 15, 29, 216, 230, 337
GESTY 1968, p. 35-39
GIBON 1982, p. 250-251
GODFR 1964, p. 130, 151, 189
GRPRE 1969, n^os 256-265
GRUSA 1980, n^os 1177-1245
*HANFR 1983, p. 338-342
JOORT 1980, p. 543
LALAN 1971, t. 2, p. 1397
LAUGR 1968, p. 234-243
LERED 1978, t. 1, p. 199-209
RCB, vol. VII, n^o 1, p. 12
ROBER 1966, vol. 2, p. 290-291
TECAP 1970, p. 121
THIOR 1978, n^os 282-284
*THODI 1956, p. 136-137
TLFRA 1971, vol. 7, p. 424-428
WASYN 1973, n^os 206-228, 231, 233-234
Repères - T/R : DONT/D'OÙ

REDITE

On appelle redite la faute qui consiste à employer plusieurs fois le même mot à intervalles rapprochés parce qu'on ignore les ressources qu'offrent le vocabulaire ou la syntaxe. La redite peut être aussi l'effet d'une maladresse ou d'une distraction.

Ex. : C'est un fait que ce que j'ai fait de bien ne fera que montrer à tous ma bonne volonté.

C'est parfois le souci de la clarté et, en d'autres occasions, celui de l'expressivité qui amènent l'auteur à reprendre un terme. Dans ce dernier cas, la répétition produit alors un effet de style.

Ex. : Chaque année, le retour de la saison des champignons revient avec son cortège d'accidents.

Il convient de signaler qu'il n'est guère possible d'éviter la reprise d'un mot qui énonce le sujet dont on traite.

Ex. : La fauvette à tête noire est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu.

BASYN 1970
BASYN 1956
CATAD 1968, p. 112
COSTY 1978, p. 54, 73
CRSTY 1980, p. 58
GANAD 1970, p. 73-74
GEOJE 1957, p. 214
*LERED 1978, t. 1, p. 120-124
*MAROF 1965, p. 172

SOLÉCISME

Un solécisme est une faute commise contre la syntaxe, par exemple l'emploi fautif d'un pronom, d'une préposition, d'une conjonction, d'un verbe ou d'un adverbe de négation.

Ex. : Il est aussi fort comme moi (pour : Il est aussi fort que moi).

La chose que j'ai besoin (pour : La chose dont j'ai besoin).

Pas un seul a été élu (pour : Pas un seul n'a été élu).

Partir à Lyon (pour : Partir pour Lyon).

BULAN 1976, p. 13-22, 81-91
*CLAFF 1979, p. 185-188
COLLA (2) 1978, p. 7-47
DUPGR 1980, p. 419-420

COECR 1956, vol. I, p. 14-20
COLDI 1982, p. 704
GANAD 1970, p. 41-44
*THODI 1956, p. 53-56

SUBJONCTIF

A. Le subjonctif est le mode de l'éventualité. Il indique que l'action est simplement envisagée dans l'esprit. Il marque un doute, une incertitude, une dénégation, un souhait, un désir, un ordre, une crainte, parfois une possibilité ou une nécessité.

Ex. : Je doute qu'il réussisse.

Elle nie qu'il soit arrivé en retard.

Je souhaite qu'il vienne avec nous.

Je veux qu'il sorte.

Je crains qu'il ne soit trop tard.

Il est possible qu'il vienne avec nous.

Il faut qu'il parte à l'instant.

Dans la langue moderne, le subjonctif est obligatoire après certaines conjonctions, notamment avant que, jusqu'à ce que, en attendant que, quoique, bien que, encore que, pour que, de sorte

que, pourvu que, à condition que, à moins que, sans que, ce n'est pas que, non (pas) que.

Ex. : Je m'en occupe en attendant que vous reveniez.

Il l'a fait sans qu'on le sache.

Ce n'est pas qu'il faille renoncer au monde.

L'emploi du subjonctif est fréquent après certains verbes employés négativement ou interrogativement.

Ex. : Je ne crois pas qu'il vienne demain.

Y a-t-il un trésor qui vaille la liberté?

B. Le subjonctif est aussi le mode de la subjectivité. Il peut impliquer un jugement de valeur, une interprétation, une appréciation.

Ex. : Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait honte de sa conduite.

Je regrette qu'il soit parti.

Je ne dirais pas qu'il ait été négligent.

Il est fréquent après une principale exprimant, de façon évidente, un superlatif ou l'équivalent d'un superlatif.

Ex. : C'est le seul ami sur qui je puisse compter.

Voilà la dernière lettre qu'elle ait reçue.

Dans les deux derniers exemples, l'emploi de l'indicatif est possible, si l'intention subjective n'est pas manifeste.

BEEXP 1976, nos 298-299, 497, 501-518, 611
BISYN 1971, t. I, nos 820-838
CESUB 1978
*COSTY 1978, p. 31-32
COSUB 1965
*CRSTY 1974, p. 184
*DAPEN 1977, nos 216-221
DUNOU 1973, p. 123-124
DUPUS 1972, vol. III, p. 2449-2454
GALGR 1971, p. 107(1), 108-109
GANAD 1970, p. 20-21
GECOD 1973, p. 215-219
GEORF 1969, p. 136-137
GESTY 1968, p. 17-20
*GRUSA 1980, nos 1808-1820, 2640, 2741-2750
HANFR 1983, p. 885-888
JOORT 1980, p. 620
*LERED 1978, t. 1, p. 160-166
t. 2, p. 86-91
THIOR 1978, nos 372-376
*THODI 1956, p. 392-393
WASYN 1973, nos 417-445

SYNONYME

Pour éviter une répétition de mots, on a recours à des synonymes ou termes qui ont entre eux des analogies générales de sens, tout en différant souvent par des nuances d'acception. Certains grammairiens soutiennent qu'il n'existe pas de vrais synonymes.

Ex. : Quand/lorsque.

Autoriser/permettre.

Accord/entente.

Dénué/dépourvu/dépouillé.

On ne doit toutefois jamais sacrifier la clarté à l'élégance; dans bien des cas, la répétition est préférable à la périphrase.

BASYN 1970
BERSY 1971
BESYN 1956
*CLAFF 1979, p. 193
COECR 1957, t. II, p. 67-72
DEIDE 1982
DELAN 1971
*GRUSA 1980, n° 220
MAQAN 1973
MAROF 1965, p. 215-217
ROIDE 1974

TONALITÉ

La tonalité, qu'il ne faut pas confondre avec le niveau de langue, reflète l'attitude de l'auteur dans une situation donnée (objective, ironique, humoristique, dramatique, etc.).

Ex. : Hé! bonjour, monsieur du corbeau!
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau! (ton ironique)
(La Fontaine.)

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste... (ton dramatique)
(La Fontaine.)

HOREV 1978, p. 103

TRUISME

Le truisme (ou tautologie, ou encore, plus familièrement, lapalissade) est une sorte de répétition qui concerne non plus de simples termes, mais une proposition entière. Il donne l'apparence d'un mouvement de la pensée à ce qui n'est qu'une pure répétition d'idées ou que l'expression d'une vérité si évidente, si banale, que le seul fait de l'énoncer ne peut rien apporter.

Ex. : À l'entraînement, nous avons constaté l'absence des éléments qui n'ont pas encore fait acte de présence.

Elle fait défaut parce qu'elle n'y est pas, elle n'y est pas parce qu'elle manque, et elle manque parce qu'elle n'y est pas.

Les enfants sont des enfants.

COECR 1956, t. II, p. 235
*COLDI 1982, p. 736
*DUPGR 1980, p. 446, 460-461
GANAD 1970, p. 74
GEORF 1969, p. 166
*LERED 1978, t. 1, p. 137-138

VERBOSITÉ

Le terme verbosité traduit une abondance de paroles inutiles, de mots vides de sens ou l'emploi abusif de clichés périphrastiques.

Ex. : Je pose la question de savoir s'il convient que le directeur fasse cette démarche immédiatement (pour : Je me demande si le directeur devrait faire/est fondé de faire...).

La décision selon laquelle l'heure à laquelle fermeront les bureaux de scrutin serait avancée dans certains cantons ne sera prise qu'après les délibérations du Conseil de préfecture (pour : La décision d'avancer l'heure de fermeture des bureaux de scrutin...).

La période qui a immédiatement suivi la dernière guerre (pour : L'après-guerre, dans un contexte qui ne présenterait pas d'équivoque).

Avant de parler de ce qui peut survenir plus tard (pour : Avant de parler de l'avenir).

BOFAU 1971, p. 366-367
*BULAN 1975, p. 1-12
COECR 1956, t. II, p. 234-239
DUPGR 1980, p. 463-464
GESTY 1968, p. 175-177, 217
*GRALI 1971, p. 100-107
LERED 1978, t. 1, p. 120-142
LESTY 1966, p. 306-323

ZEUGME

Le zeugme, appelé aussi attelage incorrect, est le rattachement d'un même terme complément à deux verbes ou à deux adjectifs qui appellent des constructions différentes. Il entre dans la catégorie des anacoluthes.

Ex. : Pour aller et revenir de l'hôpital.

Voulez-vous renouveler ou apporter des modifications au contrat?

Autrefois inapte, elle est aujourd'hui capable de diriger cette entreprise.

BEEXP 1976, n° 469
BEGPR 1978, p. 153
BOFAU 1970, p. 353
COECR 1956, t. II, p. 91
DAFRA 1964, p. 162-163
DAPEN 1977, n° 175
DUPGR 1980, p. 473-474
GECOD 1973, p. 168-171
GEGRA 1964, p. 219-221
GEOJE 1957, p. 198-199, 205-206, 213-214, 222, 236
GESTY 1968, p. 156-158
HANFR 1983, p. 246
*HOREV 1978, p. 104
LALAN 1971, t. 1, p. 163
LERED 1978, t. 1, p. 249-252
RCB, vol. IV, n° 5, p. 2-3
TECAP 1970, p. 301

BIBLIOGRAPHIE

Codes	Ouvrages correspondants
ACTER	L'ACTUALITÉ TERMINOLOGIQUE, Secrétariat d'État, Bureau des traductions.
BAEXP 1981	BARIL, Denis. Techniques de l'expression écrite et orale.
BASYN 1956 1970	BAILLY, René. Dictionnaire des synonymes de la langue française.
BEEXP 1976	BÉNAC, Henri. Guide de l'expression écrite.
BEFRD 1979	BERTHIER, Pierre-Valentin et COLIGNON, Jean-Pierre. Le français pratique.
BEGPR 1978	BÉGUIN, Louis-Paul. Problèmes de langage au Québec et ailleurs.
BELEX 1981	BERTHIER, Pierre-Valentin et COLIGNON, Jean-Pierre. Lexique du français pratique.
BERSY 1971	BERTAUD DU CHAZAUD, Henri. Nouveau Dictionnaire des synonymes.
BESYN 1956	BÉNAC, Henri. Dictionnaire des synonymes conforme au dictionnaire de l'Académie française.
BISYN 1971	LE BIDOIS, Georges et LE BIDOIS, Robert. Syntaxe du français moderne.
BITRO 1970	LE BIDOIS, Robert. Les Mots trompeurs.
BOFAU 1970	BORROT, Alexandre et DIDIER, Marcel. Bodico : dictionnaire du français sans faute.
BOSYA 1973	BOUSSINOT, Roger. Dictionnaire des synonymes, analogies et antonymes.

BRUNP 1971 BRUN, Jean et DOPPAGNE, A. La Ponctuation et l'art d'écrire.

BULAN 1975 BUISSERET, Irène de. Deux langues, six idiomes.

CATAD 1968 CATHERINE, Robert. Le Style administratif.

CAVER 1969 CAPUT, Josette et CAPUT, J.-P. Dictionnaire des verbes français.

CESUB 1978 CELLARD, Jacques. Le subjonctif : comment l'écrire? quand l'employer?

CHEGR 1964 CHEVALIER, Jean-Claude, et al. Grammaire Larousse du français contemporain.

CLAFF 1979 CLAS, André P. et HORGUELIN, Paul A. Le français, langue des affaires.

CODIF 1970 COLIN, Jean-Paul. Nouveau Dictionnaire des difficultés du français.

COECR 1956 COURAULT, Marcel. Manuel pratique de l'art d'écrire.

COLAN 1973 COLPRON, Gilles. Les Anglicismes au Québec.

COLDI 1982 COLIN, Jean-Paul. Dictionnaire des difficultés du français.

COLLA 2 1978 COLIGNON, Jean-Pierre et BERTHIER, Pierre-Valentin. Pièges du langage, 2.

COLPA 1982 COLPRON, Gilles. Dictionnaire des anglicismes.

COPON 1975 COLIGNON, Jean-Pierre. La Ponctuation.

COSTY 1978 COLIGNON, Jean-Pierre et BERTHIER, Pierre-Valentin. La Pratique du style.

COSUB 1965 COHEN, Marcel Samuel Raphaël. Le Subjonctif en français contemporain.

CRSTY 1974 CRESSOT, Marcel. Le Style et ses techniques.

DADIF 1967 DAGENAIS, Gérard. Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada.

DAFRA 1964 DARBELNET, Jean. Regards sur le français actuel.

DAFRB 1976 DARBELNET, Jean. Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord.

DALAN 1962 DAVIAULT, Pierre. Langage et traduction.

DAPEN 1977 DARBELNET, Jean. Pensée et structure.

DEIDE 1982 DELAS, Daniel et DELAS-DEMON, Danièle. Dictionnaire des idées par les mots.

DELAN 1971 DELAS, Daniel et DELAS-DEMON, Danièle. Nouveau Dictionnaire analogique.

DELOP 1967 DELOFFRE, Frédéric. La Phrase française.

DOPON 1978 DOPPAGNE, Albert. La Bonne Ponctuation.

DOUOR 1974 DOURNON, Jean-Yves. Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français.

DUCOR 1968 DULONG, Gaston. Dictionnaire correctif du français au Canada.

DUFAU 1971 DUBUC, Robert. Objectif : 200.

DUNOU 1973 DUBOIS, Jean. La Nouvelle Grammaire du français.

DUPGR 1980 DUPRIEZ, Bernard. Gradus : les procédés littéraires.

DUPUS 1972 DUPRÉ, P. Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain.

ENVOC 1977 ENRICHISSEZ VOTRE VOCABULAIRE, réalisé avec la collab. de Jean Guéhenno et al.

FISGR 1954 FISCHER, M. et HACQUARD, G. À la découverte de la grammaire française.

GAGRD 1977 GALICHET, Georges, CHATELAIN, Louis et GALICHET, René. Grammaire française expliquée.

GALGR 1973 GALICHET, Georges. Grammaire structurale du français moderne.

GANAD 1970 GANDOUIN, Jacques. Correspondance et rédaction administratives.

GECOD 1973 GEORGIN, René. Le Code du bon langage.

GEGRA 1964 GEORGIN, René. Consultations de grammaire, de vocabulaire et de style.

GEOJE 1957 GEORGIN, René. Jeux de mots : de l'orthographe au style.

GEORA 1968 GEORGIN, René. Le Langage de l'administration et des affaires.

GEORF 1969 GEORGIN, René. Comment s'exprimer en français?

GESTY 1968 GEORGIN, René. Les Secrets du style.

GIBON 1981 GIRODET, Jean. Dictionnaire du bon français.

GILOS 1976 GIRODET, Jean. Logos : grand dictionnaire de la langue française.

GODFR 1964 GODIN, J.-G. Les Ressources stylistiques du français contemporain.

GODIF 1978 GODIVEAU, Roland. 1000 [i.e. mille] difficultés courantes du français parlé.

GOMEM 1973 GOURIOU, Charles. Mémento typographique.

GOPAR 1971 GOOSSE, André. Façons de parler.

GRALI 1971 GRANDJOUAN, Jacques Olivier. Les Linguicides.

GREFR 1973 GREVISSE, Maurice. Le français correct.

GRELA 1961 GREVISSE, Maurice. Problèmes de langage.

GRORT 1970 GREVISSE, Maurice. Code de l'orthographe française.

GRPRE 1969 GREVISSE, Maurice. Précis de grammaire française.

GRPRO 1977 GREVISSE, Maurice. Quelle préposition?

GRUSA 1980 GREVISSE, Maurice. Le Bon Usage.

HANFR 1983 HANSE, Joseph. Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne.

HOREV 1978 HORGUELIN, Paul André. Pratique de la révision.

JOORT 1980 JOUETTE, André. Dictionnaire d'orthographe et de grammaire.

KOFAU 1975 KOESSLER, Maxime. Les Faux Amis des vocabulaires anglais et américain.

LAANG 1975 LAURIN, Jacques. Corrigeons nos anglicismes.

LADIF 1980 DOT, Odile. Les Difficultés du français : un dictionnaire de 3500 mots et un guide grammatical.

LAFRC 1978 LAURIN, Jacques. Notre français et ses pièges.

LAIDI 1979 LAFLEUR, Bruno. Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises.

LALAN 1971 GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE, sous la dir. de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey.

LAUGR 1968 LAURENCE, Jean-Marie. Grammaire française.

LAVER 1976 LASSERRE, Eugène. Est-ce à ou de?

LERED 1978 LÉONARD, Lucien. Savoir rédiger.

LESTY 1966 LEGRAND, E. Stylistique française, livre du maître.

LEXIS 1975 1979 LEXIS : dictionnaire de la langue française, sous la dir. de Jean Dubois, Larousse.

MAQAN 1971 MAQUET, Charles. Dictionnaire analogique, répertoire moderne des mots par les idées, des idées par les mots.

MAROF 1965 MAROUZEAU, J. Précis de stylistique française.

PEECR 1980 LE SAVOIR ÉCRIRE MODERNE, sous la dir. de Yvette Pesez et François Richaudeau.

PERID 1972 — PERREAU, Robert A. Concise French-American Dictionary of Figurative and Idiomatic Language = Lexique américain-français de la langue idiomatique.

PEROB 1978 1984 — ROBERT, Paul. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.

RAGRA 1982 — RAMAT, A. Grammaire typographique.

RCB — C'EST-À-DIRE, Montréal, Radio-Canada.

REANG 1973 — REY, Jean. Dictionnaire sélectif et commenté des difficultés de la version anglaise.

REDTE 1983 — LAGANIÈRE, Gérard. Rédaction technique.

REYAN 1982 — REY-DEBOVE, Josette et GAGNON, Gilberte. Dictionnaire des anglicismes, Le Robert.

RLFFB 1982 — CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. Le français au bureau, Office de la langue française.

ROBER 1966 — ROBERT, Paul. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.

ROBME 1982 — LE ROBERT MÉTHODIQUE : dictionnaire méthodique du français actuel.

ROIDE 1974 — ROUAIX, Paul. Dictionnaire des idées suggérées par les mots.

ROORT 1978 — ROUGERIE, André. L'Acquisition méthodique de l'orthographe.

SEBJ-1 1979 — SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES. Les Mots dits grands maux.

SPSTY 1967 — SPREUTELS, Marcel. Dictionnaire du style et des usages administratifs officiels et privés.

SYTYP 1978 — SYNDICAT NATIONAL DES CADRES ET MAÎTRISES DU LIVRE, DE LA PRESSE ET DES INDUSTRIES GRAPHIQUES. Code typographique.

TECAP 1970 TEPPE, Julien. Les Caprices du langage.

THIOR 1978 THIMONNIER, René. Code orthographique et grammatical.

THODI 1956 THOMAS, Adolphe V. Dictionnaire des difficultés de la langue française.

TLFRA 1971 IMBS, Paul. Trésor de la langue française.

UM-4 1976 CAFÉ : cours autodidactique de français écrit, par Bernard Dupriez et collab., Université de Montréal.

UMGRA OBSERVATIONS GRAMMATICALES ET TERMINOLOGIQUES, par Madeleine Sauvé, Université de Montréal.

VEANG 1966 VESLOT, H. Les Traquenards de la version anglaise.

VISTY 1977 VINAY, Jean-Paul et DARBELNET, Jean, Stylistique comparée du français et de l'anglais.

VITRB 1978 VITALE, Geoffrey. Guide de la traduction appliquée.

WASYN 1973 VON WARTBURG, W. et ZUMTHOR, P. Précis de syntaxe du français contemporain.

NOTES

PARTIE III

OUVRAGES UTILES

OUVRAGES UTILES

ACTER — L'ACTUALITÉ TERMINOLOGIQUE, Ottawa, Secrétariat d'État, Bureau des traductions, Centre de terminologie, vol. 1, n° 1-vol. 14, n° 3, 1968 (janv.)-1981 (mars). Nom changé pour L'Actualité terminologique // Terminology Update à partir du vol. 14, n° 4. 10/année.

Ce bulletin contient de nombreux articles sur la terminologie et la traduction. Les questions théoriques et pratiques qui y sont étudiées sont d'un grand intérêt, tant pour les rédacteurs que pour les traducteurs.

BASYN 1970 — BAILLY, René. Dictionnaire des synonymes de la langue française, Paris, Larousse.

L'auteur a voulu écrire un manuel pratique, de consultation facile. Dans chaque groupe de synonymes, il note la gradation de sens et indique ce qui distingue chacun des termes. Certains articles se complètent de renvois analogiques.

BEFRD 1979 — BERTHIER, Pierre-Valentin et COLIGNON, Jean-Pierre. Le français pratique, Paris, Solar.

Rédigé par deux "ouvriers de la langue", l'ouvrage veut aider le lecteur à affronter les difficultés du français. Sans doute se prête-t-il davantage à la lecture qu'à la consultation ponctuelle; en effet, l'index renvoie aux chapitres et aux paragraphes, non pas aux pages : source de frustrations, car la numérotation des paragraphes repart de zéro à chaque chapitre.

BELEX 1981 BERTHIER, Pierre-Valentin et COLIGNON, Jean-Pierre. Lexique du français pratique, Paris, Solar.

Contenant une quantité de renseignements sur le lexique du français, ses archaïsmes, néologismes, bizarreries, sigles et étymologies, contenant aussi beaucoup d'informations pratiques sur la typographie, cet ouvrage sérieux, mais non dépourvu d'humour, saura intéresser tous les artisans de la langue.

BESCO 1980 BESCHERELLE, L.N. L'Art de conjuguer, Ville LaSalle, Éditions Hurtubise HMH.

La conjugaison des verbes est la principale difficulté que pose la langue française. Sur ce point, les dictionnaires et les manuels de grammaire se révèlent dans la pratique ou insuffisants ou trop compliqués. L'objet de cet ouvrage est de parer le plus commodément possible aux défaillances de la mémoire.

BESYN 1956 BÉNAC, Henri. Dictionnaire des synonymes conforme au dictionnaire de l'Académie française, Paris, Hachette.

Ce livre d'Henri Bénac est abondant et très soigneusement présenté. Plus un dictionnaire de synonymes approche de la perfection, plus les définitions y sont subtiles et précises. Cet ouvrage est donc beaucoup moins destiné à pallier les défaillances de mémoire de qui cherche à éviter une "répétition" qu'à offrir le terme précis à qui hésite entre plusieurs "synonymes".

CAVER 1969 CAPUT, Josette et CAPUT, Jean-P. Dictionnaire des verbes français, Paris, Larousse.

Cet ouvrage donne des renseignements précieux sur la conjugaison, les constructions, la prononciation et le niveau de langue des verbes courants. Ceux-ci figurent en première partie, dans l'ordre alphabétique, assortis des

indications qui permettent de les conjuguer et de les construire; la seconde partie réunit les tableaux de conjugaison des verbes types.

CLAFF 1979 CLAS, André et HORGUELIN, Paul A. Le français, langue des affaires, Montréal, McGraw-Hill.

Les auteurs ont voulu donner au français commercial une base linguistique solide. Sur ce fondement théorique, ils se sont appliqués, par l'élaboration de règles, de principes et d'exemples, à mettre au point un traité de français commercial adapté aux besoins des Nord-Américains.

COLDI 1982 COLIN, Jean-Paul. Dictionnaire des difficultés du français, Paris, Robert.

Ce livre énumère, dans l'ordre alphabétique, les mots et les constructions difficiles et expose les règles qui en gouvernent l'emploi. Il apporte des réponses claires à tous ceux qui cherchent à s'exprimer d'une manière correcte. L'ouvrage comprend en annexe un précieux Dictionnaire typographique.

COLLA 2 1978 COLIGNON, Jean-Pierre et BERTHIER, Pierre-Valentin. Pièges du langage, 2, Paris, Duculot.

Les auteurs signalent des écueils linguistiques qui sont à l'origine de lapsus, de confusions graphiques, d'erreurs fâcheuses.

CRSTY 1974 CRESSOT, Marcel. Le Style et ses techniques, Paris, Presses universitaires de France.

L'auteur, en soulignant le rapport qui existe entre la pensée et son expression, souhaite éveiller chez le lecteur une conscience claire des innombrables ressources du français. La lecture de cet ouvrage est un véritable voyage de découverte.

DADIF 1967 DAGENAIS, Gérard. Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada, Québec, Éditions Pedagogia.

L'ouvrage nous rappelle les divergences qui existent entre notre façon de parler et le français international et nous met en garde contre les difficultés que multiplie l'omniprésence de l'anglais au Canada.

DALAN 1962 DAVIAULT, Pierre. Langage et traduction, Ottawa, Secrétariat d'État, Bureau fédéral de la traduction.

Cet ouvrage est un recueil des difficultés que pose la traduction de l'anglais au français. Quoique l'auteur se soit surtout préoccupé de résoudre les problèmes les plus fréquents, le vocabulaire technique est largement représenté (terminologie militaire, commerciale, scientifique). Une mise en garde toutefois : la langue a rapidement évolué depuis la rédaction de ce livre.

DEAKA 1977 DEAK, Étienne et DEAK, Simone. Grand Dictionnaire d'américanismes, Montréal, Presses Sélect.

C'est un peu toute la vie grouillante des USA qui nous est rendue à travers les mots, dans ce dictionnaire à la conception très libre. Il se limite parfois à donner la traduction d'un mot ou d'une expression, mais le plus souvent brode autour du terme choisi un petit contexte curieux ou amusant.

DIORE 1986 DION, Gérard. Dictionnaire canadien des relations du travail, deuxième édition, Québec, Presses de l'Université Laval.

Cette deuxième édition contient 19 442 entrées dont 2 552 nouveaux termes en français. L'index anglais-français compte au total 12 812 entrées. Les termes normalisés ou recommandés par l'Office de la langue française s'accompagnent d'un (Q). L'ouvrage s'est enrichi d'une section comportant près de 600 expressions latines avec leur traduction en français et en anglais. Il devrait se révéler un excellent outil de travail grâce aux définitions et aux explications que l'auteur y a incorporées.

DUBGE 1974 DUBUC, Robert. Vocabulaire de gestion, Montréal, Leméac, Éditions Ici Radio-Canada.

L'auteur a voulu réunir les termes les plus couramment utilisés dans la gestion de l'entreprise moderne. Les expressions qu'il a choisies sont définies d'une manière concise, non technique; aussi ne doit-on pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage de base, en regard de chaque terme anglais, toutes les acceptions que celui-ci peut avoir.

DUCOR 1968 DULONG, Gaston. Dictionnaire correctif du français au Canada, Québec, Presses de l'Université Laval.

Cet ouvrage est un recueil alphabétique de vocables et de tours à éliminer, que suivent des équivalents corrects. L'auteur s'en prend surtout aux anglicismes et aux termes techniques anglais; il ne touche pas aux canadianismes de bon aloi.

DUFAU 1971 DUBUC, Robert. Objectif : 200, Montréal, Éditions Ici Radio-Canada, Leméac.

Ce répertoire traite des deux cents fautes qui reviennent le plus souvent dans la presse, à la radio et à la télévision; il offre en outre 20 exercices de contrôle très utiles. Il s'agit là d'un petit guide facile à consulter, que l'on voudra sans doute feuilleter de temps à autre : la mémoire est si prompte à oublier!

DUPUS 1972 DUPRÉ, P. Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, Paris, Éditions de Trévise, 3 vol.

Ce très riche dictionnaire des difficultés du français expose les résultats de toutes les études que doit faire le chercheur pour établir la monographie d'un mot ou d'un cas de syntaxe sur lequel il entend se prononcer. Les auteurs font ensuite le point sur les avis recueillis et expriment leur propre opinion dans une note de synthèse.

GANAD 1970 CANDOUIN, Jacques. Correspondance et rédaction administratives, Paris, Colin.

Cet ouvrage, fruit de l'expérience, rappelle les principales difficultés de la langue française. Il présente les formules propres au style administratif, de l'information sur l'équipement d'un secrétariat moderne, ainsi que les diverses techniques et modalités de transmission de la correspondance.

GIBON 1981 GIRODET, Jean. Dictionnaire du bon français, Paris, Bordas.

Cet ouvrage, que l'on appelle aussi «l'anti-fautes», réunit en un seul volume un dictionnaire général des difficultés du français, un dictionnaire d'orthographe et, en annexe, une grammaire pratique. Délibérément normatif, il accompagne chacune de ses mises en garde d'une solution de remplacement.

GILCO 1980 GILBERT, Pierre. Dictionnaire des mots contemporains, Paris, Robert.

Cet ouvrage est une importante mise à jour du Dictionnaire des mots nouveaux du même auteur, publié en 1971. La nomenclature a été profondément remaniée, et augmentée de moitié. Chaque article ou subdivision d'article s'accompagne d'au moins une citation.

GODIF 1978 GODIVEAU, Roland. 1000 difficultés courantes du français parlé, Paris, J. Duculot.

Cet ouvrage essentiellement pratique, né de l'observation du langage de la radio et de la télévision françaises, porte sur l'état actuel de la langue. On y trouve notamment des explications sur de nombreux mots d'origine étrangère.

GRALI 1971 GRANDJOUAN, Jacques Olivier. Les Linguicides, Paris, Didier.

Cet ouvrage, à la fois sérieux et divertissant, signale les facteurs de corruption de la langue française et propose des solutions. L'auteur s'attache surtout aux questions de syntaxe et de stylistique. Un regret cependant : l'absence d'index.

GRCOR 1979 GRÉGOIRE DE BLOIS, C. Nouveau Dictionnaire de la correspondance, Verdun, M. Broquet.

Cet ouvrage de base étudie de façon particulière le protocole, les formules épistolaires, les locutions et les charnières.

GRUSA 1980 GREVISSE, Maurice. Le Bon Usage, Gembloux, J. Duculot, Éditions du Renouveau pédagogique.

Le Bon Usage est la meilleure grammaire française de notre temps. L'auteur, qui veut adapter la langue à la vie moderne, a su se tenir à égale distance du laxisme systématique et du purisme intransigeant.

HANFR 1983 HANSE, Joseph. Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne, Paris, Duculot.

Cet ouvrage bien documenté, richement illustré d'exemples originaux, témoigne d'une doctrine linguistique équilibrée, ni puriste ni laxiste, et d'une réflexion approfondie sur la langue. Réservant une place importante aux régionalismes, l'auteur aborde la question des emprunts et celle de l'orthographe d'une façon intéressante.

HELIE 1968 HENNEBERT, Jean. Au lieu de, dites plutôt, Paris, Mercure de France.

L'auteur dresse une liste des principales fautes contre le bon usage et propose des corrections. Les difficultés sont groupées par thèmes, mais un index permet de trouver aisément le mot que l'on cherche.

HOREV 1978 HORGUELIN, Paul André. Pratique de la révision, Montréal, Linguatech.

Ce manuel traite de la révision, non seulement de textes traduits, mais aussi de textes rédigés en français. L'auteur expose les principes généraux de la révision; son ouvrage porte en outre sur l'évaluation de traductions, sur les rapports entre réviseur et traducteur, ainsi que sur la correction d'épreuves.

KOFAU 1975 KOESSLER, Maxime. Les Faux Amis des vocabulaires anglais et américain, Paris, Vuibert.

Cet ouvrage est fondamental pour tous ceux qui traduisent de l'anglais en français. Présenté avec soin et fourmillant d'exemples bien choisis, il est agréable à consulter et passionnant à lire. Un supplément accorde une place particulière aux faux amis importés des États-Unis.

LALAN 1971 GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE, sous la dir. de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, Paris, Larousse, 1971-1978, 7 vol.

Ce dictionnaire est à la fois didactique et utilitaire. Sur le plan grammatical et linguistique, l'innovation la plus heureuse réside dans les mises au point d'une extrême clarté. C'est un ouvrage équilibré, de consultation facile, dont la présentation typographique est excellente.

LERED 1978 LÉONARD, Lucien. Savoir rédiger, Paris, Bordas, 2 vol.

Cet ouvrage s'adresse à ceux qui désirent accroître leur maîtrise de l'expression écrite. La critique des fautes commises dans la pratique de la langue est appuyée de justifications d'ordre sémantique, grammatical ou stylistique. Le second volume se compose d'exercices et de corrigés.

RCB C'EST-À-DIRE, Montréal, Radio-Canada, vol. 1, n° 1- , 1960 (nov.)- . Bimestriel.

Cette publication a pour objet premier de servir d'organe de liaison entre tous les employés de Radio-Canada qui ont à coeur la correction de la langue; elle traite de problèmes d'ordre linguistique et donne des conseils sur les ouvrages ou les articles qui peuvent aider à améliorer sa connaissance de la grammaire.

RLFFB 1982 CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène. Le français au bureau, Montréal, Office de la langue française.

Ce manuel traite des règles de la correspondance et de la rédaction administratives, des difficultés grammaticales les plus fréquentes, du protocole téléphonique, du vocabulaire ainsi que de la ponctuation, des abréviations et des majuscules.

ROIDE 1974 ROUAIX, Paul. Dictionnaire des idées suggérées par les mots, Paris, A. Colin.

On trouve dans ce dictionnaire le mot que l'on ignore, comme celui que l'on a oublié : aux mots représentant l'idée sous sa désignation la plus simple se juxtaposent, en un ordre raisonné, ceux qui traduisent cette idée dans ses éléments, ses espèces, ses nuances - synonymes, équivalents, etc.

S-53-8F 1983 GUIDE DU RÉDACTEUR DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE -- Ottawa : Direction de l'information, Bureau des traductions, Secrétariat d'État, 1983.

Ouvrage rigoureux, de présentation soignée, d'un maniement commode, ce guide a sa place sur la table de travail du rédacteur et du traducteur. Les six chapitres traitent des questions suivantes : l'abréviation; la représentation des nombres; la majuscule; la division des mots et des groupes de mots; l'italique et la ponctuation.

THODI 1956 THOMAS, Adolphe V. Dictionnaire des difficultés de la langue française, Paris, Larousse.

Cet ouvrage est un recueil des difficultés que l'on rencontre tous les jours. Facile à consulter, de style direct et concis, il est d'un grand intérêt pour tout traducteur ou rédacteur soucieux de correction.

UM-4 CAFÉ : Cours autodidactique de français écrit, Bernard Dupriez et collab., Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Service de l'éducation continue, 3 cahiers.

Café (cours autodidactique de français écrit) permet d'améliorer la connaissance générale du français (orthographe, grammaire, vocabulaire et expression écrite). On peut s'inscrire à ce programme en s'adressant à l'Université de Montréal.

UMGRA OBSERVATIONS GRAMMATICALES ET TERMINOLOGIQUES, Madeleine Sauvé, Montréal, Université de Montréal, Secrétariat général, fiches n^{os} 1- , 1972 (sept.)- Mensuel.

Les études présentées dans ces fiches sont toujours solidement documentées. Elles donnent au lecteur la satisfaction d'avoir "fait le tour" d'une question en

quelques minutes, lui évitant des heures de recherche. Un index récapitulatif (par numéro et par terme ou sujet) facilite la consultation.

VISTY 1977 VINAY, Jean-Paul et DARBELNET, Jean. Stylistique comparée du français et de l'anglais, Montréal, Beauchemin.

Les auteurs posent les bases d'une comparaison systématique des ressources stylistiques de l'anglais et du français. Leur méthode présente des principes fondamentaux qui permettent de faire passer tous les éléments d'un texte dans une autre langue.

WHIFR 1969 WHITAKER, Frank C. As the French Say // Comme disent les Français, Don Mills, Longman Canada.

Cet ouvrage réunit près de 5000 expressions idiomatiques, chacune d'elles étant accompagnée de son équivalent dans l'autre langue. Les index anglais et français des mots-clés permettent de trouver assez facilement l'expression que l'on cherche.

WOENG 1964 WOOD, Frederick Thomas. English Verbal Idioms, Londres, Macmillan.

Cet excellent recueil d'expressions idiomatiques réunit non seulement des locutions verbales, mais aussi des verbes employés dans une acception particulière. Le lecteur y trouve l'analyse des termes choisis, leur niveau de langue, les règles gouvernant leur emploi, ainsi que des exemples instructifs.

SOURCES CONSULTÉES

BABEL. International Journal of Translation (Text in English and French). International Federation of Translators. Akademiai Kiado, Publishing House of the Hungarian Academy of Sciences, P.O.B. 24, 1363 Budapest, Hungary.

BANQUE DES MOTS. Conseil international de la langue française, 103, rue de Lille, 75007 Paris, France.

BOOK REVIEW DIGEST. H.W. Wilson Co., 950 University Ave., Bronx, NY.

BULLETIN ANALYTIQUE DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE. Éditions Klinscksieck, 11, rue de Lille, 75007 Paris, France.

BULLETIN CRITIQUE DU LIVRE FRANÇAIS. Association pour la diffusion de la pensée française, 9, rue Anatole de la Forge, 75017 Paris, France.

CANADIAN PERIODICAL INDEX (Text in English and French). Canadian Library Association, 151 Sparks St., Ottawa, Ont.

C'EST-À-DIRE... Société Radio-Canada, Comité de linguistique, C.P. 6000, Succ. A, Montréal (Québec).

CIRCUIT. Société des traducteurs du Québec, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 340, Montréal (Québec).

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE (Revue périodique). 79, boul. Saint-Germain, 75288 Paris Cedex 06, France.

FRANÇAIS MODERNE (Revue de linguistique française). Conseil international de la langue française, 103, rue de Lille, 75007 Paris, France.

INFORMATIO. Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, 1, rue Nicholas, bureau 1406, Ottawa (Ontario).

LIVRES (Bulletin bibliographique mensuel). Centre national de documentation pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05, France.

LIVRES DE FRANCE. Éditions professionnelles du livre, B.P. 180, 75263 Paris Cedex 06, France.

LIVRES HEBDO. Éditions professionnelles du livre, 18, rue Dauphine, 75279 Paris Cedex 06, France.

META. Presses de l'Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. A, Montréal (Québec). Autrefois : Journal des traducteurs.

REVUE CANADIENNE DE LINGUISTIQUE. Association canadienne de linguistique. Département de linguistique, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succ. A, Montréal (Québec).

TERMINOGRAMME. Bulletin de la Direction de la terminologie, Office de la langue française, 700, boul. Saint-Cyrille est, Québec (Québec).

TRADUIRE. Société française des traducteurs, 1, rue de Courcelles, 75008 Paris, France.

VIENT DE PARAÎTRE. Édi-Québec, Conseil supérieur du livre. Periodica, 7045, av. du Parc, Montréal (Québec).

Nota : Lorsqu'ils ne sont pas tirés de l'une ou l'autre de ces sources, les comptes rendus sont rédigés d'après l'introduction des divers ouvrages. À ces renseignements, nous avons ajouté à l'occasion nos observations personnelles.

NOTES

INDEX DES NOTIONS TRAITÉES

Index des notions traitées

(Les titres de rubrique figurent en caractères gras)

À condition que (+ subjonctif) 126

À moins que (+ subjonctif) 126

Accord de l'adjectif 43-46

Accord de l'adjectif composé 44

Accord de l'adjectif qualificatif 43

Accord de l'article 46-47

Accord de l'attribut 43

Accord de l'attribut (pluriel de majesté) 45

Accord du nom 47-49

Accord du nom composé 48

Accord du nom propre 49

Accord du numéral cardinal 49-52

Accord du numéral ordinal 49-52

Accord du participe passé 56

Accord du verbe 52-57

Accord du verbe (sujets coordonnés) 55

Accord du verbe (sujet exprimant une quantité numérale ou fractionnaire, un collectif, etc.) 52

Accord du verbe (sujet exprimant un titre accompagné d'un déterminant pluriel) 53

Accord du verbe (sujets juxtaposés) 55

Accord du verbe (sujets unis par une locution comparative) 55

Accord du verbe avec «un des ... qui» 54

Accord du verbe avec un titre d'ouvrage 53

Accords complexes 43-56

Action subie (voix passive) 19

Adjectif (Place de l') 6, 19-22

Adjectif accompagné d'un complément ou d'un adverbe (Place de l') 21

Adjectif composé (Accord de l') 44

Adjectif dans la langue littéraire (Place de l') 22

Adjectif de relation 84

Adjectif monosyllabique (Place de l') 20

Adjectif numéral cardinal (Accord de l') 49-52

Adjectif numéral ordinal (Accord de l') 49-52

Adjectif possessif et article 69

Adjectif qualificatif (Accord de l') 43

Adjectifs (couleur, forme géométrique, âge, etc.) 43

Adjectifs courts (Place des) 19-20

Adjectivite (**Épithète en hypallage**) 84

Adverbe (Place de l') 22-23

Adverbe modifiant un autre adverbe (Place de l') 22

Adverbes de manière (Place des) 22

Adverbes de quantité (Place des) 23

Adverbes de temps (Place des) 22

Adverbes polysyllabiques (Place des) 23

Allégement de la phrase (construction nominale) 14

Allitération 57

Allitérations 10

Ambiguïté 57

Ambiguïté (**Cascade de génitifs**) 75

Ambiguïté (**Cascade de relatives**) 75

Ambiguïté (**Formulation lourde**) 90

Ambiguïté (**Infinitif en anacoluthe**) 59, 99

Ambiguïté (**Pronom**) 117

Ambiguïté dans la coordination 18

Ambiguïtés (**Galimatias**) 91

Anacoluthe 58

Anacoluthe (**Zeugme**) 131

Anacoluthe dans les propositions infinitives et participiales 16

Anaphore (répétition d'un mot) 63

Anglicisme 60

Anglicisme (idiotisme) 91

Animisme 61

Antécédent (anaphore) 63

Antécédent (ou référent) 62

Antéposition de certains adjectifs 21

Antéposition et postposition de l'adjectif (variations stylistiques) 21

Antériorité (**Concordance des temps**) 24, 26-32, 78

Apodose 85

Apposition (Accord du nom en) 47

Appui grammatical (propositions attributives) 16-17

Appui grammatical d'un pronom, d'une subordonnée 83

Appui grammatical du relatif 6

Archaïsme 64

Argot (**Niveau de langue**) 104

Arrangement des mots dans la proposition (**Harmonie**) 9

Article (Accord de l') 46-47

Article (Emploi de l') 65-70

Article (Omission de l') 68

Article (Répétition de l') 67

Article (substitution au possessif) 69

Articles (outils grammaticaux) 12

Article défini 65

Article défini, indéfini, partitif (Emploi de l') 65-70

Article indéfini (Emploi de l') 66

Article ou possessif (Emploi de l') 69

Article partitif (Emploi de l') 66

Article partitif dans des phrases négatives 69

Articulation de l'énoncé (construction verbale) 15

Asymétrie 70-72

Attelage incorrect (**Zeugme**) 131-132

Attribut (Accord du nom) 47

Attributives (Propositions) 16-17

Avant que (+ subjonctif) 125

Avoir (terme passe-partout) 6

Avoir l'air (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Barbarisme 72

Battologie 113

Beau (adjectif monosyllabique) 20

Bibliographie (Partie II) 133-140

Bien que (+ subjonctif) 125

Cacophonie 73

Cadence majeure 82

Cadence majeure (ordre croissant) 9

Cadence mineure 82

Cadence mineure (ordre décroissant) 9

Cadre (Dans le ... de) 6

Calque 74

Caractère permanent de l'idée exprimée (indicatif présent) 24

Cascade de génitifs 75

Cascade de génitifs (construction nominale) 13

Cascade de relatives 75-76

Ce n'est pas que (+ subjonctif) 126

Cesser d'être (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Chaîne syntaxique (**Anacoluthe**) 58

Charabia 76-77

Charnières (Emploi de) 102

Charnières (Emploi excessif de) 12

Chiffres au pluriel (Graphie des) 49

Choix des mots 6

Chose (Emploi du mot) 90

Chose (mot banal) 6

Chute de la phrase (équilibre) 85

Circonstancie'le (Place de la) 6, 15, 88

Clarté de l'énoncé 5-7

Clarté de l'énoncé (**Ambiguïté**) 57

Cliché 77-78

Clichés périphrastiques 6

Collectif (accord du verbe) 52

Complément circonstanciel (Place du) 6, 15

Complément prépositionnel (Substitution du) 84

Compléments déterminatifs (Cascade de) 75

Concision 5, 7-8

Conclusion 35

Concordance (correspondance) des temps 24-32, 78

Concordance des temps (Tableau de la) 26-32

Conditionnel (Emploi du mode) 33

Conditionnel (Mode) 79-80

Conditions d'une bonne rédaction 5

Conjonction (Ellipse du verbe après une) 88

Conjonctions (outils grammaticaux) 12

Conjonctions subordonnantes (Emploi abusif de) 11

Consonances en écho 10

Consonances en écho (dissonances) 73

Construction elliptique (**Enchaînement syntaxique**) 83

Construction nominale (**Cascade de génitifs**) 75

Construction nominale (Lourdeur de la) 14

Construction nominale (style substantif) 13-14

Construction rythmique de la phrase 11, 12

Construction verbale 15

Coordination 80-81

Coordination (idée générale + idée particulière incluse) 17

Coordination abusive (**Asymétrie**) 70

Coordination incohérente 17, 80

Coordination insolite (abstrait + concret) 18

Coordination insolite (**Asymétrie**) 71

Coq-à-l'âne 71

Correction de la graphie 5, 35

Correspondance (concordance) des temps 24-32, 78

De (article partitif) 69

De sorte que (+ subjonctif) 125

Défenses et ordres (constructions nominales) 14

Délayage (**Formulation lourde**) 90

Demeurer (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Déterminé/déterminant 11, 19

Déterminé/déterminant (Place du) 11, 19, 88

Devenir (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Dire (terme passe-partout) 6

Discordance pronominale 81-82

Discordance pronominale (nous/on) 118, 119

Discours (style) direct, indirect, indirect libre 25

Division d'un ouvrage (graphie du numéral ordinal) 50

Dont (pronom relatif) 121

Douzaine (Accord du verbe avec) 52

Écrit inintelligible (**Galimatias**) 91

Élégance du style 82-83

Éléments disparates, insolites (coordination incohérente) 81

Ellipse (**Enchaînement syntaxique**) 83

Ellipse du verbe après une conjonction 88

Emploi abusif de conjonctions subordonnantes (**Harmonie**) 11

Emploi abusif de relatifs (**Harmonie**) 11

Emprunt lexical (**Calque**) 74

En (préposition d'intériorité) 96

En attendant que (+ subjonctif) 125

Enchaînement syntaxique 83-84

Encore que (+ subjonctif) 125

Épithète (Adjectif) 44

Épithète en hypallage 84-85

Épithètes incompatibles (coordination incohérente) 81

Équilibre de la phrase 85-86

Équilibre de la phrase (**Élégance du style**) 82

Équilibre de la phrase (**Harmonie**) 9, 15

Étoffement 86

Et, ou, donc, or, ni, mais, aussi (outils de coordination) 17

Être (terme passe-partout) 6

Euphonie de la phrase (**Harmonie**) 10

Éventualité 125

Expression idiomatique 88

Expressions ne figurant dans aucun ouvrage 36

Faire (infinitif) 95

Faire (terme passe-partout) 6

Faute de syntaxe 124

Faux ami 87

Forme active et forme passive 19

Forme passive (Emploi excessif de la) 11

Formulation idiomatique 88-89

Formulation incohérente 94

Formulation lourde 90

Formules de remplissage 6

Fractions (accord du verbe) 52

Galimatias 91

Gallicisme (idiotisme) 91

Génitifs (Cascade de) 75

Germanisme (idiotisme) 91

Gérondif et participe présent 109-112

Grand (adjectif monosyllabique) 21

Harmonie 5, 9-12

Harmonie et rythme 82

Heure (À l'... de) 6

Hiatus (**Harmonie**) 10

Homogénéité sémantique 17

Hydropisie verbale 101

Idée générale - idée particulière (**Coordination**) 81

Idée particulière - idée générale (**Coordination**) 81

Idiotisme 91-92

Il y a (**Formulation lourde**) 90

Il y a (langage familier) 6

Imparfait de concordance 24

Imparfait du subjonctif (**Concordance des temps**) 24

Impropriété 92-93

Impropriétés en cascade (**Galimatias**) 91

Incidente (incise) 93

Incise 93-94

Incohérence 94

Incohérence dans la coordination 18, 80

Indicatif (Emploi du mode) 33

Indicatif (réalité constatée) 33

Indicatif en concurrence avec le subjonctif 33, 127

Indicatif présent (caractère permanent de l'idée exprimée) 24

Infinitif attribut ou complément 98

Infinitif à valeur de gérondif 96

Infinitif à valeur d'impératif 97

Infinitif de narration 97

Infinitif en anacoluthe 59

Infinitif en anacoluthe 99-100

Infinitif en concurrence avec que + indicatif 95

Infinitif (Mode) 95-98

Infinitif précédé de à (aspect duratif) 97

Infinitif précédé de à (valeur passive) 96

Infinitive (valeur d'impératif impersonnel) 97

Infinitives et participiales (Propositions) 16

Inflation verbale 101

Intitulés journalistiques (constructions nominales) 14

Irréel et potentiel (**Conditionnel**) 79

Janotisme 6, 63

Je et nous (**Discordance pronominale**) 45, 81

Je et nous (pluriel de majesté) 45

Jusqu'à ce que (+ subjonctif) 125

Laid (postposition) 20

Laisser (infinitif) 95

Langue artistique (**Niveau de langue**) 106

Langue commune (**Niveau de langue**) 105

Langue écrite (**Niveau de langue**)106

Langue familière (**Niveau de langue**) 105

Langue littéraire (**Niveau de langue**) 106

Langue poétique (**Niveau de langue**) 107

Langue populaire (**Niveau de langue**) 105

Langue soignée (**Niveau de langue**) 105

Langue usuelle (**Niveau de langue**) 105

Langue vulgaire (**Niveau de langue**) 104

Lapalissade 101

Lapalissade (**Truisme**) 129

Latinisme (idiotisme) 91

Lecture 36-37

Liaison de la phrase 102

Lien syntaxique (**Anacoluthe**) 58

Lieux communs 6

Littéralité 103-104

Livres (instruments de travail) 36

Locutions éculées (**Cliché**) 77

Locutions prépositives 34

Longueur des phrases 36

Lourdeur (**Cascade de relatives**) 75

Lourdeur (emploi excessif du participe présent) 108

Majorité (accord du verbe) 52

Manque de concision (**Verbosité**) 130

Manque de symétrie 70-72

Masses croissantes (Agencement des mots par) 9

Masses croissantes (cadence majeure) 85

Masses décroissantes (cadence mineure) 85

Mettre (terme passe-partout) 6

Milliard, million (graphie des nombres) 49

Million, milliard (graphie des nombres) 49

Mode conditionnel 79-80

Modes verbaux 33

Moitié (Accord du verbe avec) 52

Mot désuet (**Archaïsme**) 64

Mot emprunté (**Calque**) 74

Mot inexistant ou déformé (**Barbarisme**) 72

Mot vieilli (**Archaïsme**) 64

Mots congénères (**Harmonie**) 10

Mots nouveaux (Prudence dans l'emploi de) 36

Mots passe-partout (**Formulation lourde**) 90

Mots pauvres (outils grammaticaux) 12

Mots-pièges/mots-sosies 87

Mots riches (mots vedettes) 12

Musicalité de la phrase 82

Naturel 5, 8-9

Néologismes (Prudence dans l'emploi de) 36

Niveau (Au ... de) 6

Niveau de langue 104-107

Niveaux de langue (tableau) 104-107

Nom - attribut ou apposition (Accord du) 47

Nom collectif (accord du verbe) 52

Nom composé (Pluriel du) 48

Nom déverbatif (construction nominale) 14

Nom propre (Pluriel du) 49

Nom verbal (construction nominale) 14

Nombre (Accord du verbe avec un grand) 53

Nombre fractionnaire (accord du verbe) 52

Nombres au pluriel (Graphie des) 49

Non (pas) que (+ subjonctif) 126

Nous et vous (de majesté, de modestie) 45

Nous/on (discordance pronominale) 82

Numéral cardinal (Accord du) 49-50

Numéral ordinal (Accord du) 50-51

Numéral ordinal (Place du) 51

Numéral ordinal substantivé 50

Ordre croissant des membres de phrases 82

Ordre décroissant des membres de phrases 82

Ordre des mots dans la phrase (**Harmonie**) 9

Ordres et défenses (constructions nominales) 14

Orthographe 107-108

Orthographe d'usage/d'accord 107-108

Outils de coordination 17

Outils grammaticaux 12

Paraître (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Participe passé (Accord du) 56

Participe passé en anacoluthe 59

Participe présent (du point de vue du style) 108-109

Participe présent en anacoluthe 59

Participe présent en concurrence avec la relative 111

Participe présent en concurrence avec l'infinitif 111

Participe présent et gérondif 109-112

Participe présent et gérondif (sujet implicite) 111

Participe présent et lourdeurs 108

Participes présents (Emploi excessif de) 11

Participiales (Propositions) 16

Passe-partout (Termes) 6

Passer pour (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Périssologie 113

Personnification des choses (**Animisme**) 61

Phrase (Liaison de la) 102

Phrase incomplète 83

Phrases (Longueur des) 36

Place de l'adjectif 6, 19-22

Place de l'adjectif dans la langue littéraire 22

Place de l'adverbe 6, 22-23

Place de l'antécédent 63

Place de l'incise 93

Place des adverbes (temps, quantité, manière, etc.) 22-23

Place des pronoms 5

Place du complément circonstanciel 6,15

Place du déterminant 11

Place du numéral ordinal 51

Plan de l'entendement 88

Plan du réel 88

Pléonasme 112-114

Plupart (accord du verbe) 52

Pluriel de majesté (accord de l'attribut) 45

Pluriel de modestie (accord de l'attribut) 45

Pluriel du nom composé 48

Pluriel du nom propre 49

Plus de (Accord du verbe avec) 52

Plus-que-parfait du subjonctif (**Concordance des temps**) 24

Ponctuation 114-115

Ponctuation (rupture de la chaîne syntaxique) 7

Ponctuation (fondement logique) 7

Ponctuation affective ou expressive 7

Ponctuation facultative 7

Postériorité (**Concordance des temps**) 24, 26-32, 78

Postposition de certains adjectifs 21

Potentiel et irréel (**Conditionnel**) 79

Pour que (+ subjonctif) 125

Pourvu que (+ subjonctif) 126

Préposition 115-117

Préposition (Emploi fautif d'une) 124

Prépositions 34-35

Prépositions (outils grammaticaux) 12

Prépositions à valeur d'adverbes 35

Prépositions dites incolores 34

Prépositions marquant le repos, le mouvement, l'appartenance et la provenance 34

Prépositions simples 34

Pronom 117-122

Pronom (deux personnes différentes [discordance]) 81

Pronom anticipant 119

Pronom relatif et antécédent 62

Pronoms (outils grammaticaux) 12

Pronoms (Place des) 5

Pronoms indéfinis 121

Pronoms personnels 118, 122

Pronoms relatifs 121

Propositions attributives (appui grammatical) 16-17

Propositions infinitives et participiales 16

Propositions relatives (Cascade de) 75-76

Protase 85

Prudence dans l'emploi de néologismes 36

Pseudo-numéraux 51

Quantième (graphie du numéral ordinal) 50

Quoique (+ subjonctif) 125

Rang (graphie du numéral ordinal) 50

Rédaction et traduction (Distinction entre) 35

Redite 123-124

Redondance 113

Référent (ou antécédent) 62

Relatifs (Emploi abusif de) 11

Relative dans la dépendance d'une autre relative 11

Relatives (Cascade de) 75-76

Renforcement d'un mot (**Étoffement**) 86

Répétition (effet de style) 123

Répétition de sons (**Cacophonie**) 73

Répétition de sons initiaux 57

Répétition d'idées (**Truisme**) 129-130

Répétition et non-répétition de certaines prépositions 34

Répétition inutile 123

Répétition des mêmes sons 10

Représentant (**Pronom**) 117-122

Respect des règles de grammaire et de style 5, 13-35

Rester (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Rupture de construction 58

Rupture de la chaîne syntaxique 58, 83

Rythme et harmonie 82

Rythme musical de la phrase (**Harmonie**) 9

Sans que (+ subjonctif) 126

Sembler (verbe attributif [accord du participe passé]) 56

Séquence progressive (sujet + verbe + compléments) 15

Signe (Sous le ... de) 6

Simplicité du style (**Naturel**) 8

Simultanéité (**Concordance des temps**) 24, 26-32, 78

Solécisme 124-125

Sonorité de la phrase 82

Sons désagréables 73

Sources de référence (Partie I) 38-39

Structure de la phrase 5, 7, 9

Style (discours) direct, indirect, indirect libre 25

Style (Élégance du) 82-83

Style administratif 83

Style substantif (construction nominale) 13-14

Subjonctif (après un superlatif) 127

Subjonctif (Emploi du mode) 33

Subjonctif (Mode) 125-127

Subjonctif en concurrence avec l'indicatif 127

Substantif - attribut ou apposition (Accord du) 47

Substantifs (Cascade de) 75

Substantifs polysyllabiques (place des adjectifs) 20

Substitution de l'article au possessif 69

Sujet agissant (sujet pensant) 15

Sujet de l'infinitive/de la principale 16, 59

Sujet implicite (infinitive et participiale) 16

Sujet pensant (sujet agissant) 19

Sujet pensant de la phrase 88

Superfluité de mots (**Verbosité**) 130

Superlatif (Subjonctif après un) 127

Surabondance de mots riches 12

Symétrie (Manque de) 70-72

Synonyme 128

Tautologie 129

Tendance affective 11, 12

Tendance intellectuelle 11, 12

Termes passe-partout 6

Tics (**Cliché**) 77

Titre d'ouvrage (accord du verbe et du participe passé) 53

Titre d'ouvrage au pluriel (accord du verbe) 53

Tonalité 129

Traduction et rédaction (Distinction entre) 35

Traduction idiomatique 103

Traduction littérale 103

Traduction littérale (calque de structure) 74

Traduction mot à mot (**Littéralité**) 103

Traduction servile 103

Truisme 129-130

Un des ... qui (accord du verbe) 54

Usage (expressions ne figurant dans aucun ouvrage) 36

Variations stylistiques et modes verbaux 33

Verbe (ellipse après une conjonction) 88

Verbe déclaratif (incise) 93

Verbe d'opinion (incise) 93

Verbe impersonnel (accord du participe passé) 56

Verbe pronominal (accord du participe passé) 56

Verbes attributifs (accord du participe passé) 56

Verbes demandant le subjonctif 33

Verbes demandant l'indicatif 33

Verbes passe-partout (**Formulation lourde**) 90

Verbosité 130-131

Verbosité (**Inflation verbale**) 101

Vérité de La Palice 101

Vérité évidente (**Truisme**) 129

Vérité évidente (**Lapalissade**) 101

Virgule (Emploi fautif d'une seule ... dans une complétive) 7

Virgules d'encadrement 7

Voir (terme passe-partout) 6

Voix active et voix passive 19

Voix passive (Emploi excessif de la) 11

Vous et nous (de majesté, de modestie) 45

Zéro (graphie des nombres) 50

Zeugme 131-132